

FEYTIAT

Notre Cité

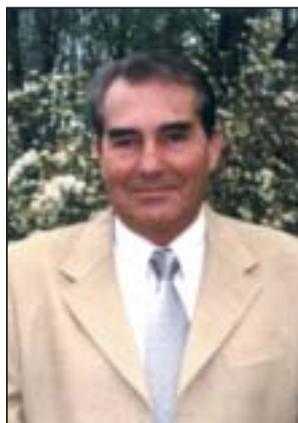


N° 46 - Avril 2004

3
Budget6
Affaires sociales8
Vie économique9
Aux écoles12
Urbanisme et travaux16
OMCL18
Feytiat-Leun-
Arenys de Munt20
Police municipale22
FCL Feytiat26
Vie associative35
Toutou's Club 8736
4^e Festival International
du Pastel

DU MAIRE

LE MOT



Une fois de plus, la population de FEYTIAT m'a exprimé sa grande confiance lors d'une consultation électorale.

J'y suis particulièrement sensible et je ne peux cacher mon émotion et ma gratitude.

Je souhaite vous remercier toutes et tous du fond du cœur pour ce résultat et vous dire que je ne vous oublie pas puisque, comme j'en ai pris l'engagement, je reste 1^{er} adjoint. A ce poste, que j'ai déjà occupé par le passé, je sais que l'on peut faire beaucoup.

C'est Bernard FOURNIAUD, l'actuel premier adjoint, qui est promis à ma succession. C'est un ami et c'est un homme qui a toutes les qualités requises pour occuper cette fonction de maire de Feytiat au service de ses concitoyens. Nous avons travaillé ensemble, mais aussi avec tout l'exécutif qui ne devrait pas être modifié, et la plupart des dossiers importants pour notre commune ont été et continueront d'être menés par un travail d'équipe. Le programme qui vous avait été soumis lors des élections municipales de 2001 sera complètement exécuté.

Le travail effectué à FEYTIAT par les équipes municipales que j'ai eu l'honneur de présider et avant moi par Jacques TAURISSON a beaucoup pesé dans ma désignation pour la succession de Robert SAVY à la Région.

Je sais qu'une tâche très lourde m'attend. J'en connais le prix à payer dans ma vie personnelle, mais le sentiment que je pourrai, avec ma nouvelle équipe à la Région, améliorer encore la vie quotidienne des Limousins, sera ma récompense. Je sais que je pourrai encore compter sur vous pour m'accompagner dans ces nouvelles fonctions.

Je reste un enfant de FEYTIAT qui aura toujours plaisir à rentrer chez lui.



J.-P. DENANOT,
Maire de Feytiat,

Vice-Président du Conseil Régional. ■



TROIS ANS DÉJÀ !

Ce budget 2004 est celui de la mi-mandat municipal.

Depuis trois ans, beaucoup d'engagements que nous avions pris devant les électeurs ont été tenus. Il nous reste une durée équivalente pour achever notre programme et ce budget est l'occasion de confirmer nos choix.

Le financement de nombreux travaux est prévu (4 classes supplémentaires, salle du conseil municipal, extension de la bibliothèque, aménagement de la rue Gabriel-Thavenot...) ainsi que d'études (foyer de jeunes, agrandissement de la salle Georges-Brassens...). Un calendrier prévisionnel de réalisations entre 2004 et 2007 découlera de ces études et projets, et fera l'objet d'ajustements lors des prochains budgets.

Le financement de tous ces investissements est rendu possible par les efforts que nous avons faits pour contenir les dépenses de fonctionnement (**1 698 000 € d'autofinancement**), par le retour au titre du **Fonds de compensation de la TVA (268 000 €)** sur les investissements passés et par les **subventions (1 800 000 €)**, dont celles relatives à l'extension de la bibliothèque sont particulièrement significatives.

Vu l'importance de ce programme d'investissements et la nature des projets, un recours à **l'emprunt** sera nécessaire. Son montant de **3,435 millions d'euros** peut apparaître important, mais près d'un million d'euros **constitue une avance sur recettes** (TLE de CASINO) et

le reste finance de gros investissements (extension bibliothèque, extension Mairie, extension groupe scolaire). Il est d'ailleurs peu probable qu'ils soient effectivement contractés en totalité, compte tenu du calendrier, mais il est cependant nécessaire de les prévoir. Les conditions qui nous sont offertes aujourd'hui par les banques, en taux et durées, permettent d'ailleurs de ne pas charger la barque de la dette, qui continue à s'alléger des emprunts passés, arrivant à terme de façon massive dans les deux prochaines années.

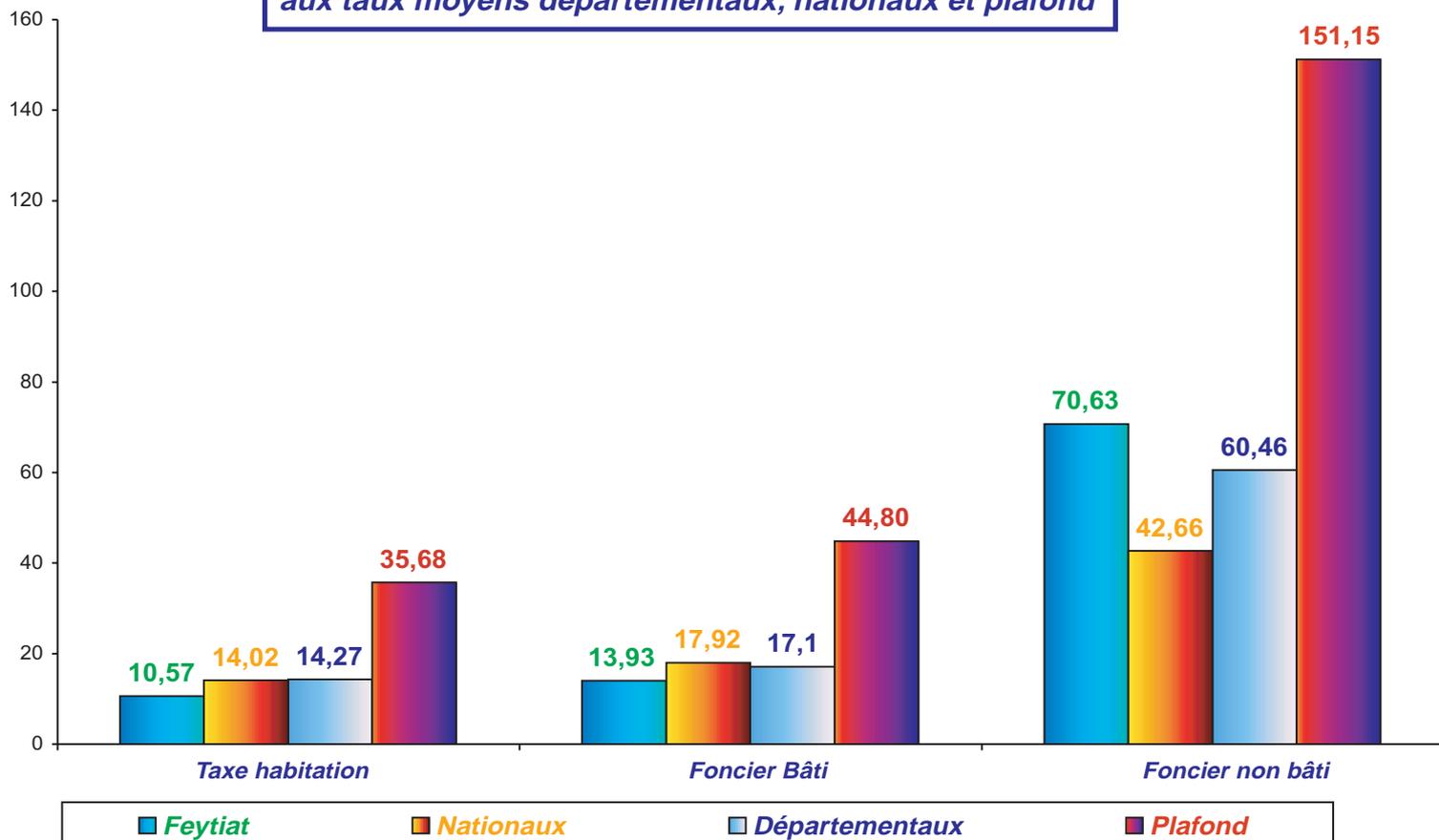
C'est donc une nouvelle fois un **budget économiquement porteur** qui vous est présenté, car il va **permettre de fournir de nombreuses heures de travail aux entreprises**.

En ce qui concerne le fonctionnement, je préciserai simplement que les engagements sur le maintien des personnels ayant bénéficié d'emplois aidés (CEC, Emplois-jeunes) sont respectés.

Pour 2004, les recettes sont assurées, conformément aux lois en vigueur, mais l'inquiétude est grande de subir (en provenance de l'Etat) ou d'initier, en direction de la Communauté d'Agglomération, des transferts de compétences nouvelles qui pourraient modifier les équilibres que nous avons patiemment construits.

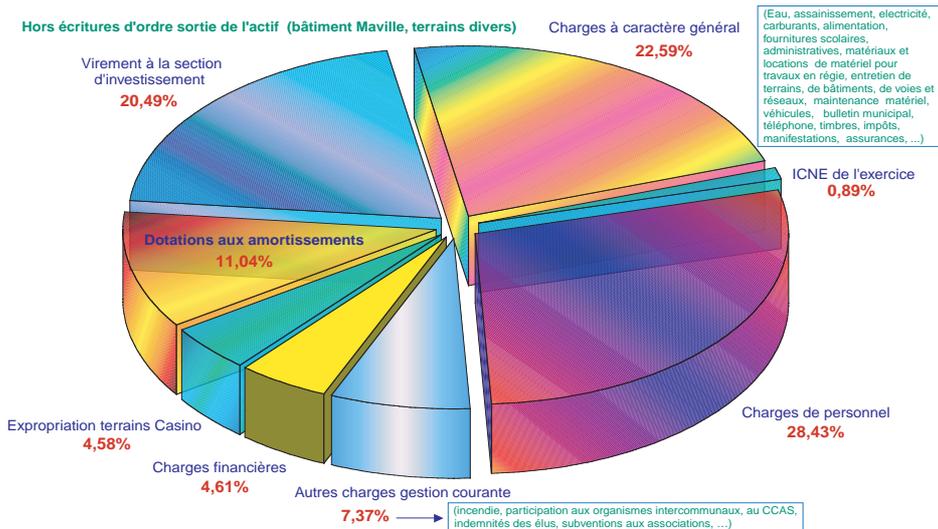
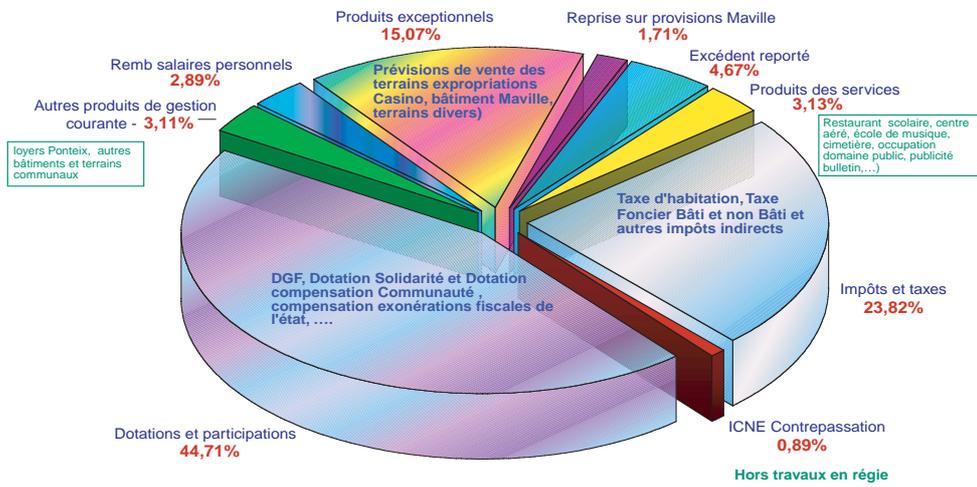
Jean-Paul DENANOT. ■

Comparaison des taux d'imposition 2003 de Feytiat aux taux moyens départementaux, nationaux et plafond

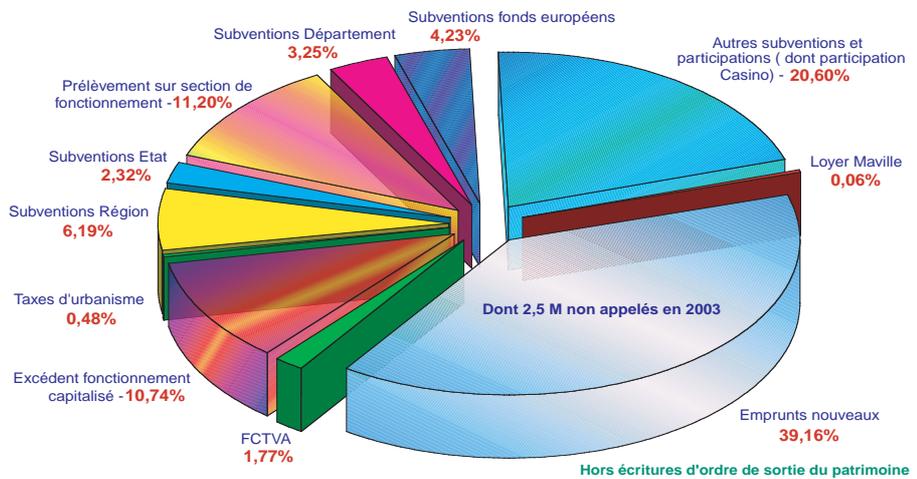


BUDGET 2004

REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

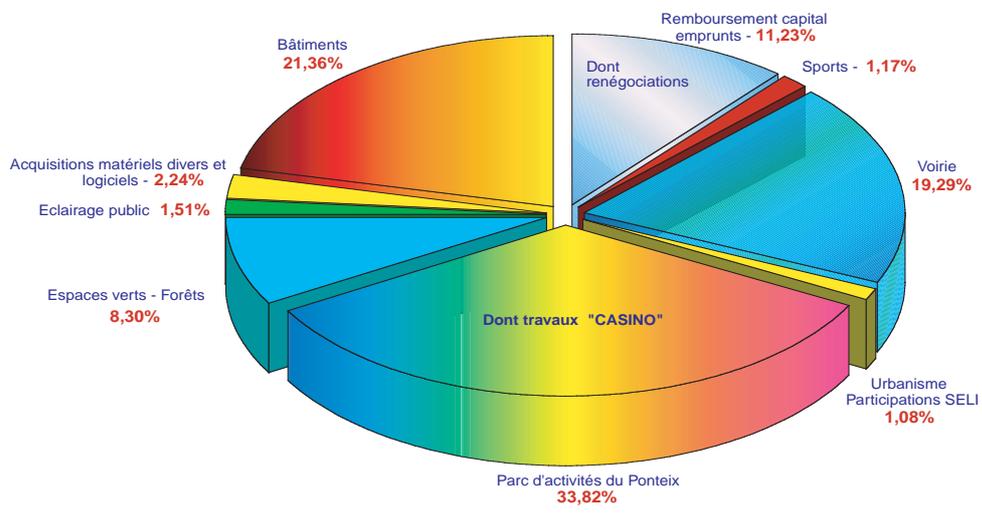


REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



REPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors opérations d'ordre)

Les subventions des fonds européens, de l'état, du département, de la région, tiennent compte des subventions accordées par l'opération Casino.



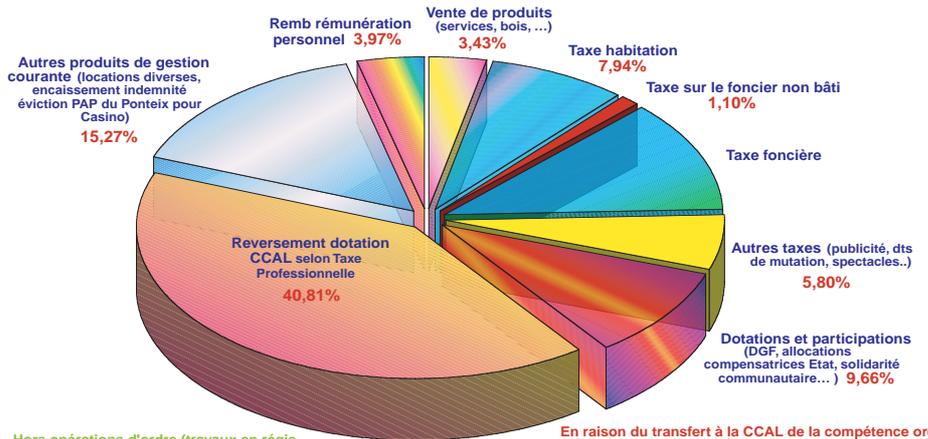
REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors opérations d'ordre)

Budget 2004 adopté à l'unanimité : 29 voix pour

Tous les documents budgétaires sont à votre disposition pour consultation dans le hall de la Mairie.

COMPTE ADMINISTRATIF 2003

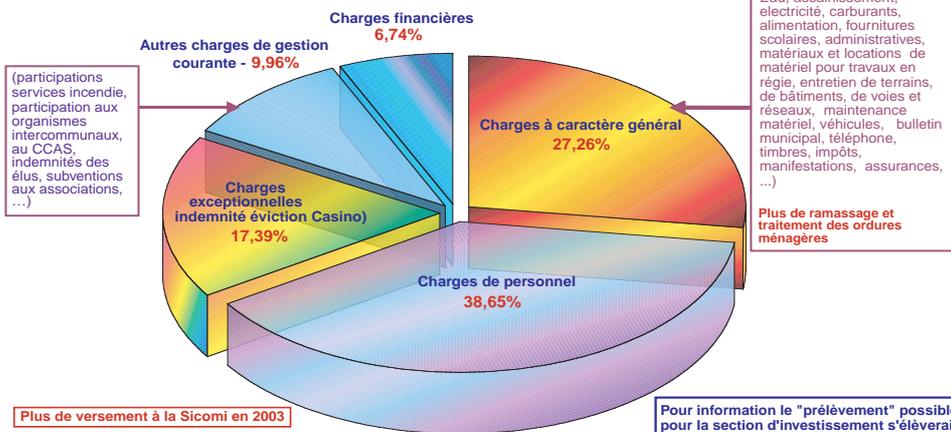
REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Hors opérations d'ordre (travaux en régie, excédent reporté, ICNE antérieurs, sorties actif...)

En raison du transfert à la CCAL de la compétence ordures ménagères, la taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères n'est plus perçue à compter de 2003 par la commune, mais par la CCAL

REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



(participations services incendie, participation aux organismes intercommunaux, au CCAS, indemnités des élus, subventions aux associations, ...)

Eau, assainissement, électricité, carburants, alimentation, fournitures scolaires, administratives, matériaux et locations de matériel pour travaux en régie, entretien de terrains, de bâtiments, de voies et réseaux, maintenance matériel, véhicules, bulletin municipal, téléphone, timbres, impôts, manifestations, assurances, ...)

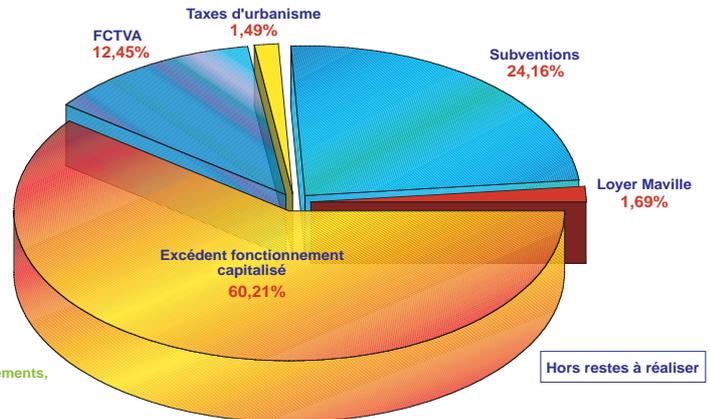
Plus de ramassage et traitement des ordures ménagères

Plus de versement à la Sicomi en 2003

Pour information le "prélèvement" possible pour la section d'investissement s'éleverait à 2 027 054.92 €

Hors opérations d'ordre (dotations aux amortissements et financement possible de la section d'investissement)

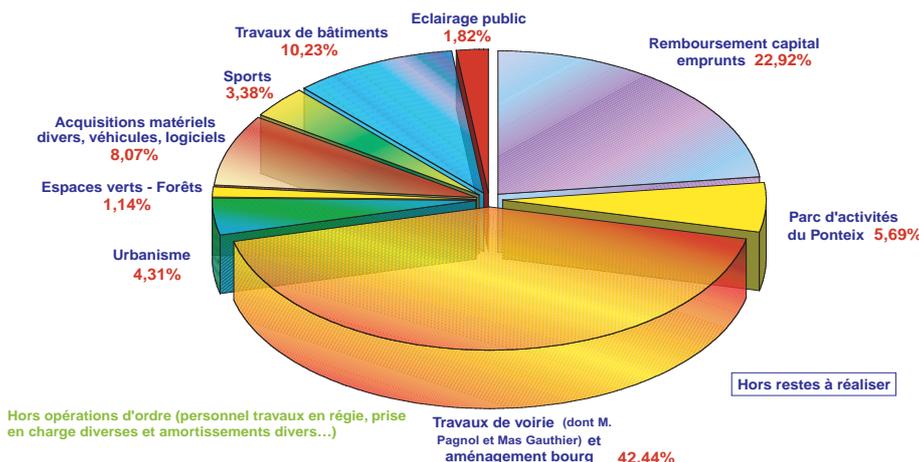
REPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors opérations d'ordre)



Hors opérations d'ordre (amortissements, provisions, ...)

Hors restes à réaliser

REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors opérations d'ordre)



Hors opérations d'ordre (personnel travaux en régie, prise en charge diverses et amortissements divers...)

Hors restes à réaliser

CA 2003
adopté à l'unanimité :
28 voix pour
le maire ne pouvant pas prendre part au vote





Le Relais Assistantes Maternelles

Le nouveau système PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant) est effectif depuis le 1^{er} janvier 2004.

Vous, parents, allez bénéficier de la PAJE. Cette nouvelle allocation se substitue à l'ensemble des prestations existantes liées à la petite enfance.

La PAJE comprend :

- Une prime à la naissance (ou à l'adoption) de 800 € (attribuée sous condition de ressources). Elle vous est versée lors du 7^e mois de grossesse.
- Une allocation de base de 160 € par mois (attribuée sous conditions de ressources) du mois de la naissance au mois précédant les 3 ans de l'enfant.
- Un complément de libre choix d'activité attribué lorsque vous souhaitez cesser votre activité professionnelle ou travailler à temps partiel pour vous occuper de votre enfant (anciennement congé parental d'éducation). La nouveauté est que vous pouvez en bénéficier dès le premier enfant.
- Un complément de libre choix du mode de garde attribué si vous faites garder votre enfant de moins de six ans par une assistante maternelle agréée ou par une garde à domicile. Il comprend une prise en charge partielle de la rémunération de votre salariée (varie en fonction de l'âge de votre enfant et de vos ressources), et une prise en charge totale des cotisations sociales pour l'emploi d'une assistante maternelle et à hauteur de 50 % pour l'emploi d'une garde à domicile.

NOUVEAU : en tant que parents employeurs d'une assistante maternelle, vous n'aurez plus de bulletin de salaire à effectuer. Vous recevrez un carnet Pajemploi. Il vous permettra de déclarer la rémunération de votre assistante maternelle. Il calcule pour vous les cotisations et adresse directement à votre salariée le bulletin de salaire.

Pour pouvoir obtenir ces compléments, vous devez en effectuer la demande auprès de votre CAF. Mais n'hésitez pas, l'animatrice du Relais Assistantes Maternelles est là pour vous renseigner et vous donner tous les documents nécessaires à vos démarches.



Horaires d'ouverture du Relais Assistantes Maternelles :

Permanences :

- ☞ Lundi : 14 h - 19 h.
- ☞ Mardi : 14 h - 17 h 30.
- ☞ Mercredi : 14 h - 18 h.
- ☞ Jeudi : 9 h - 12 h.

Animations :

- ☞ Mardi : 9 h - 12 h.
- ☞ Mercredi : 9 h - 12 h.

Vous, assistantes maternelles, n'hésitez pas à venir me rencontrer dans les nouveaux locaux du Relais lors des temps d'animation. Vous pourrez ainsi faire participer les enfants que vous avez en garde aux fêtes organisées par le relais et les assistantes maternelles comme Mardi Gras fêté en compagnie des personnes âgées de la Maison de retraite de Feytiat. ■

N'hésitez pas à contacter le système « **Nounous Accueil** » si vous avez besoin d'une garde temporaire pour votre enfant. Il sera alors gardé au domicile d'une assistante maternelle. Contactez l'animatrice du relais au 05 55 48 43 34.



C'était aussi Carnaval au RAM

C'est dans une ambiance joyeuse que le Relais Assistantes Maternelles de Feytiat a fêté le 10 mars dernier le carnaval en compagnie de quelques enfants de la crèche parentale Chapi-Chapo.

Dans le parc du Mas-Cerise, le joyeux cortège fut accueilli par Catherine Goudoud, conseillère municipale adjointe en charge de la petite enfance.

Une pause photos, et les enfants partent à l'assaut de la maison de retraite où papys et mamies les attendaient de pied ferme. Une chose est certaine, cette rencontre entre seniors et poussins a fait pétiller les yeux des aînés qui ne virent pas passer la matinée... ■

NOUVEAU

Le Centre Communal d'Action Sociale de Feytiat a mis en place des actions pour les jeunes.



Vous avez entre 18 et 25 ans, un carnet culture/loisirs vous est offert pour l'année 2004.

Il vous donne droit à des réductions sur l'achat de CD, livres, divers dans certains magasins de Limoges.

Pour cela, il suffit de **vous présenter au CCAS entre 14 h et 17 h** les mardis, jeudis ou vendredis. Vous munir de votre carte d'identité ou de votre carte d'étudiant ainsi que d'un justificatif de domicile. ■

REPAS DES AÎNÉS

Le 15 février dernier, comme chaque année, Jean-Paul DENANOT, les Conseillers municipaux et les membres du Centre Communal d'Action Sociale accueillait les aînés pour leur traditionnel repas.

Des convives de plus en plus nombreux ont répondu à l'invitation.

L'ambiance a été très agréable grâce à l'animation de l'orchestre « Les Copains ».



MULTIMÉDIA

Vous l'avez peut-être déjà remarqué, une borne Internet est à la disposition du public à l'accueil de la mairie ; c'est un point d'accès gratuit et paramétré au réseau Internet pour une consultation des principaux services publics et bien sûr du site de Feytiat.

Vous pouvez utiliser cette borne aux heures d'ouverture de la Mairie, son ergonomie est adaptée à toutes les personnes et permet une consultation confortable en position assise.

Cet équipement prolonge les efforts réalisés par la Municipalité dans le domaine de la communication et des nouvelles technologies ; nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet www.feytiat.fr qui fait l'objet d'une mise à jour régulière.

Nous vous rappelons également que la salle multimédia est ouverte à tous en accès libre le lundi de 18 h 30 à 20 h, le mercredi de 14 h à 17 h, le vendredi de 18 h 30 à 20 h et le samedi de 13 h 30 à 16 h.

Les modules d'initiation se terminent en avril et reprendront en septembre. ■





Les couleurs du temps



Installé sur notre commune depuis décembre 2003, voici un magasin qui porte bien son nom : vous entrez et il fait beau. Tant de couleurs, tant de choix, un accueil charmant.

24 magasins à cette enseigne en France, 6 indépendants dont celui de Monsieur Brassier, 1, allée de Bréguet, à côté de l'Univers du Sommeil, face au Faillitaire. Tél. 05 55 75 03 00.

L'espace est fort bien organisé : divisé en trois parties qui permettent de repérer rapidement ce que vous recherchez. Et les produits sont légion !

Une partie est réservée aux loisirs créatifs pour les enfants, une seconde à l'encadrement et au dessin, un troisième espace aux livres.

Au hasard, vous trouverez :

Plus particulièrement pour les enfants : des kits de premières créations : perles, mosaïques, peintures, des pochoirs, du raphia, du rotin, de la glaise, du papier mâché à décorer, des produits de maquillages, puis la broderie, le point de croix et les cotons DMC pour les réaliser. Et des perles, des plumes (presque comme au Lido !).

Un service encadrement : cadres standard et sur mesure.

Un espace livres pour vous aider dans vos réalisations et vos créations.

Tout pour le dessin : pinceaux, chevalets, toiles (possibilité de formats hors normes) papier canson avec une gamme de teintes époustouflante.

Les peintures : gouaches, huiles, acryliques, peinture sur verre, sur céramique, sur métal, sur plastique, sur soie, sur textiles. Une gamme toute aussi riche en couleur pour l'aquarelle, le pastel. Et puis des papiers cadeaux si originaux qu'ils rivaliseront avec le contenu, des serviettes de table en papier aux motifs si attirants que vous vous dispenserez volontiers de la lessive !

Et j'en passe : structure pour abat-jour, objets à décorer, et tout ce que vous découvrirez en vous promenant dans "Les couleurs du temps".

Le magasin est ouvert le lundi de 14 h à 19 h, les mardis, jeudis, vendredis, samedis, de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h.

Tous les samedis, vous pourrez bénéficier gratuitement d'une animation sur une technique particulière.

Un article en promotion est présenté en permanence et, tous les mois et demi, une promotion supplémentaire pour les fidèles ! Des prix sont étudiés pour les collectivités et les associations. Faites un détour, vous ne serez pas déçus !

Simone GOURINCHAS. ■



SERVICES NATURE JARDINS

Après avoir œuvré plusieurs années au service espaces verts de la commune, à partir du 1^{er} mars Serge BORT a souhaité créer son entreprise. Très professionnel, il a la volonté de faire profiter sa clientèle de son savoir-faire et de son expérience pour l'entretien et la création de parcs et jardins.

N'hésitez pas en cas de besoin à le contacter au **05 55 30 37 28**.

Gilbert ROUSSEAU. ■

Auto Evolution



Né d'une rencontre entre passionnés, Auto Evolution a ouvert ses portes le 9 mars, après 2 mois de travaux. Auto Evolution est spécialisé dans le tuning et la compétition automobile ; mais pour servir au mieux ses clients le magasin propose aussi les pneus, à prix très concurrentiels, ainsi que le petit entretien des véhicules (vidanges, freins, échappements...).

Sébastien est là pour vous conseiller et vous proposer tous les équipements possibles. De son côté Damien assure le montage des accessoires et l'entretien des véhicules.

L'accueil, le service et la satisfaction du client sont les mots d'ordre de Christian, gérant de la société.



Christian tient à remercier par l'intermédiaire de votre revue toutes les personnes qui l'ont aidé et qui se sont impliquées dans ce projet.

HORAIRES D'OUVERTURES
DU MARDI AU SAMEDI
10H/12H ET 14H/19H



L'atelier point de croix organisé par le Centre de Loisirs de Feytiat vient de s'achever ; les 10 enfants inscrits ont pu ramener chez eux une toile brodée de leurs propres mains.

Le 17 mars a débuté l'atelier « peinture et poterie » pour une durée de 5 séances. Pour tout renseignement, vous pouvez téléphoner au 05 55 48 43 26.

Le 7 février dernier s'est tenu le salon de l'animation organisé par le centre de ressources du CLSH (CRCLSH). Cette manifestation annuelle permet de réunir les différents acteurs de l'animation. A cette occasion, la commune de Feytiat a prêté la salle Georges-Brassens et offert le petit déjeuner à tous les exposants.

L'élection du nouveau Bureau du CRCLSH a eu lieu lors de l'assemblée générale de l'association le 23 février dernier. Désormais, Catherine GOUDOUD est présidente, Virginie FAYE et Patrice MESSINGUIRAL vice-présidents, Pierre CLAUDAUD trésorier et Aurélie BARRAUD est remplacée provisoirement par Christelle DAGARAND secrétaire.



Comme chaque année, le Centre de Loisirs d'été ouvrira ses portes aux Bruges. Les personnes intéressées pour faire partie de l'équipe d'animation sont priées de faire parvenir leur candidature **avant le 20 avril**. ■

Conseil Municipal des Jeunes : aux urnes citoyens !

A Feytiat, les jeunes voteront aussi en cette année électorale. En effet, le mandat du Conseil Municipal des Jeunes de Feytiat touche à sa fin. Après deux ans de travail assidu, cette assemblée va laisser la place à 29 nouveaux jeunes élus. Les élections vont avoir lieu le 15 mai prochain.

Pourquoi 29 élus ? La commune de Feytiat frôle la barre des 6 000 habitants. Au-delà de 5 000, le Conseil Municipal d'une commune compte 29 sièges de conseillers municipaux.

Comment fonctionne le CMJ ? Il est composé de 29 membres élus par les jeunes de la commune pour un mandat de deux ans. Les jeunes conseillers travaillent sur le même modèle que leurs aînés. Ils se répartissent selon leurs affinités dans les commissions (culture, environnement, aménagement de la cité, communication, solidarité, citoyen du futur, la liste n'est pas exhaustive) qui se réunissent en général mensuellement pour travailler sur les divers projets à l'étude.

Une séance plénière a lieu environ tous les trois mois. Pour les assister

dans le suivi des dossiers et jouer l'interface avec la municipalité, les jeunes conseillers sont encadrés par des animateurs adultes. Ils sont aussi étroitement associés à tous les travaux, décisions et activités des élus adultes.

Du concret... Le CMJ a déjà réalisé de nombreuses choses dans la commune : sortie d'un journal pour les jeunes « C'MaJik », organisation de sorties mensuelles dans un cinéma de Limoges, participation à la vie de la commune, organisation de concerts en scènes ouvertes, participation active chaque année au Téléthon, organisation de nombreuses actions de citoyenneté et de solidarité (Père Noël vert, challenge sécurité routière, collectes en faveur des sinistrés du Gard, du Kosovo, participation à l'opération « Un bouchon - un sourire », Printemps de l'environnement...).

Ils ont également élaboré des dossiers qui ont conduit à la construction d'une piste de bicross, d'un abri vélos au gymnase Jacky-Chazalon, d'une piste de skate park... Le CMJ est à l'origine du projet des pistes

cyclables entre Crézin et le gymnase Roger-Couderc qui devrait voir le jour vers le printemps 2005 et de l'ouverture des gymnases pendant les vacances scolaires... Et la liste est encore longue.



Comment poser sa candidature ? Les jeunes résidant à Feytiat et désirant s'investir dans la vie de leur commune doivent avoir moins de 18 ans. Pour faire acte de candidature, ils doivent contacter Marylin Clavaud au Bureau du CMJ (au Centre social et culturel, place de Leun) à la Mairie de Feytiat, tél. 05 55 48 43 18 ou Pierre Penaud, conseiller municipal délégué en charge du CMJ au 05 55 00 29 20.

Tous les jeunes de moins de 18 ans révolus peuvent voter lors de ces élections.

Le CMJ espère une forte mobilisation citoyenne des jeunes de la commune à l'occasion de ce scrutin.

Pierre PENAUD. ■



Fabrication d'objets en tissu



Danse



Atelier musical



Percussions



Athlétisme



Chorale



Gymnastique



Travaux manuels

LES ATELIERS DE L'INTERCLASSE



Allemand



Football



Contes



Théâtre



Jeux de
construction



Informatique



ÉCHOS DES ACTIVITÉS DANS LES CLASSES



Visite guidée de l'aéroport avec la classe de CE1-CE2. Les élèves ont pu découvrir la station de météo, l'aérogare et les avions de tourisme sans oublier le service incendie dont les imposants véhicules les ont impressionnés. Merci aux personnes qui ont accueilli la classe.



"Défi lecture" pour les classes de CP et grandes sections de la maternelle. Les enfants se sont retrouvés dans le gymnase pour participer aux ateliers de lecture mis en place avec des jeux, des histoires et des puzzles. D'autres rencontres de ce type sont prévues pendant l'année scolaire.



Cross de secteur dans le parc de la Beusserie à Panazol où jeunes Feytiacois et Panazolais se sont rencontrés lors d'une course sympathique mais un peu éprouvante pour certains. Les élèves s'étaient régulièrement entraînés auparavant au stade sous la conduite des enseignants.



Succès du spectacle "l'Afrique chez vous" organisé par les classes de CP et CE1-CE2 qui a apporté beaucoup de joie aux grands et petits venus très nombreux à la salle Georges-Brassens pour applaudir les contes, les chants et les danses et tout ceci au rythme endiablé des djembés.



Exposition sous le préau des affiches créées en classe par les enfants de CLIS et CE1 qui ont manié pinceaux et feutres avec beaucoup de soin et plaisir. Pendant toute la période de Noël, les habitants de Feytiat ont pu les admirer dans les panneaux publicitaires.

Défilé des élèves de CP, CE1 et CE2 dans les cours des écoles maternelle et élémentaire. A l'occasion de mardi gras, les enfants ont pu montrer les magnifiques masques qu'ils avaient confectionnés en classe avec beaucoup d'application.



Plusieurs études ou chantiers importants se sont achevés ce trimestre.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Après l'enquête publique qui a permis à chaque propriétaire de prendre connaissance des projets de classification de ses sols et de faire connaître ses doléances éventuelles, le Commissaire Enquêteur a élaboré ses conclusions que la Commission P.L.U. a ensuite analysées.

Le 6 février 2004, le Conseil Municipal a approuvé le P.L.U. à une très large majorité (une seule voix contre).

Désormais, certificats d'urbanisme et permis de construire sont instruits en fonction du règlement du P.L.U.

CHANTIERS TERMINÉS AU COURS DU TRIMESTRE

◆ Nouveau tracé de la rue Marcel-Pagnol :

Un chantier de grande ampleur s'est achevé en février 2004 : celui de la rue Marcel-Pagnol (route de St-Just-le-Martel).

Sa conception a été entièrement basée sur la volonté de sécuriser au maximum ce nouveau tracé : création d'un rond-point, d'îlots directionnels, d'un tourne-à-gauche, de trottoirs et de parkings.

L'environnement y a aussi gagné puisque tous les abords ont été traités et qu'un grand espace central a été planté.

Le coût des travaux est en relation bien sûr avec l'ambition du projet : 1 028 822 €. Le Conseil Général de la Haute-Vienne y a participé à hauteur de 20 %. Les entreprises Eurovia (Limoges) pour la voirie, et Rebeyrol (Feytiat) pour les espaces verts, ont mené à bien ce chantier réussi dont la conception appartient à la DDE.

Le 28 février dernier, Jean-Claude Peyronnet, Président du Conseil Général, a officiellement inauguré ce nouveau tronçon et n'a pas manqué d'exprimer sa satisfaction devant l'importance et la qualité de cette réalisation.



Inauguration officielle du nouveau tronçon.

◆ Mise en place d'un collecteur « eaux usées » dans le secteur de la Lingaine-Imbourdeix :

Le 11 février 2004 a eu lieu la réception définitive des travaux ayant permis de doter ce quartier d'un réseau « eaux usées ».

La construction d'une station de relevage a été nécessaire au point bas du réseau (pré de M. MAILLEY à Panazol) qui a aussi accepté une servitude de passage.



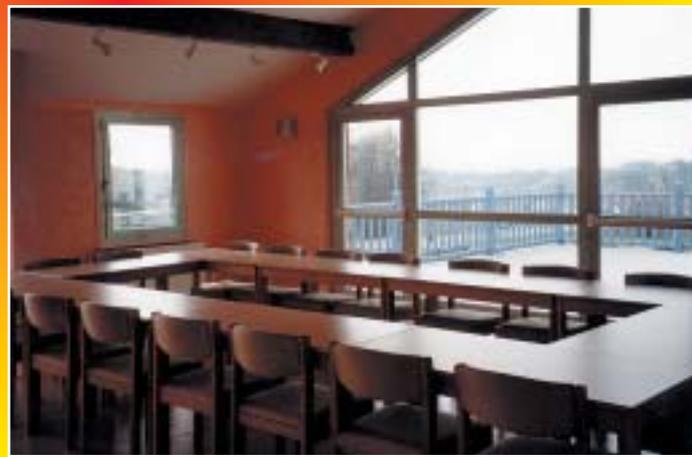
La station de relevage d'Imbourdeix.

Les effluents arrivant à la station sont refoulés dans une autre conduite qui les déverse dans le réseau du lotissement de la Ceriseraie.

Coût des travaux : 146 476 €. Réalisation : la SADE (Feytiat) Subventions du département : 20 % ; Agence de Bassin : 15 %.

◆ Maison de l'Enfance (2^e tranche) :

L'aménagement de l'ancien hôtel du Mas-Cerise est également terminé. Après une première tranche qui avait notamment permis de créer la crèche parentale « Chapi-Chapo » et ses annexes, la deuxième tranche s'est achevée ce trimestre.



Une nouvelle salle de réunion qui pourra servir à toutes les associations.

Elle permet d'accueillir toutes les infrastructures liées à la petite enfance et aux services sociaux : c'est ainsi que 9 bureaux ou salles ont été ouverts et accueillent désormais les responsables administratifs (personnel et élus), le C.C.A.S., les permanences tenues par différents

organismes sociaux (ANPE, FNATH), le Relais Assistantes Maternelles, et ses annexes **ainsi qu'une nouvelle salle de réunion que les associations locales peuvent bientôt réserver en s'adressant au service accueil de l'Hôtel de Ville.**

Coût des travaux : 354 289 €.

Subventions du Conseil Général : 20 % ; de la Caisse d'Allocations Familiales : 40 %.

◆ La Halle des boulistes :

Voilà quelques mois que nos amis boulistes rêvaient d'un local où ils pourraient poursuivre leurs entraînements par n'importe quel temps. C'est à présent possible.

Leur halle est maintenant terminée (près du Grand Tilleul au stade Pierre-Lacore).

Attendons-nous donc à une pluie de performances lors des prochains tournois !



Le local d'entraînement couvert pour les boulistes.

◆ Le nouvel éclairage de la place Mendès-France :

Les fils aériens et les poteaux en bois qui les soutenaient ont disparu place Mendès-France, le long du parc de L'Hôtel de Ville. Ils détonnaient vraiment dans un environnement récemment relooké.



◆ Aux ateliers municipaux :

Les ateliers municipaux ont été l'objet de nombreux aménagements réalisés en régie :

☛ création de locaux abrités pour garer les véhicules,



Aménagement de garages permettant de garer les véhicules et engins communaux.

☛ création d'aires de stockage séparées pour déposer sans qu'ils puissent se mélanger des matériaux divers : gravillons, sable, etc.



Construction d'aires de stockage pouvant recevoir des matériaux divers.

☛ Terminé aussi l'abri à sel au Ponteix.

| | |
|---|--|
| <h1>CARRIÈRES DE FEYTIAT</h1> <p>SAS</p> <p>LES CHABANNES CLAIRAVAU VALAIZE SANNEGRAND LAMA</p> | <p>Tous granulats reconstitués Gravillon rose Calcaire Sable et gravier (alluvionnaire) Dallage - Moellon Parement Transport Location de camion Concassage - Broyage - Criblage Mise en décharge des matériaux inertes</p> |
| | <p>SIÈGE SOCIAL : LES CHABANNES - 87220 FEYTIAT Tél. : 05 55 48 33 04 - Fax : 05 55 48 34 35 LIVRAISON SUR SIMPLE APPEL TELEPHONIQUE 05 55 48 33 04</p> |

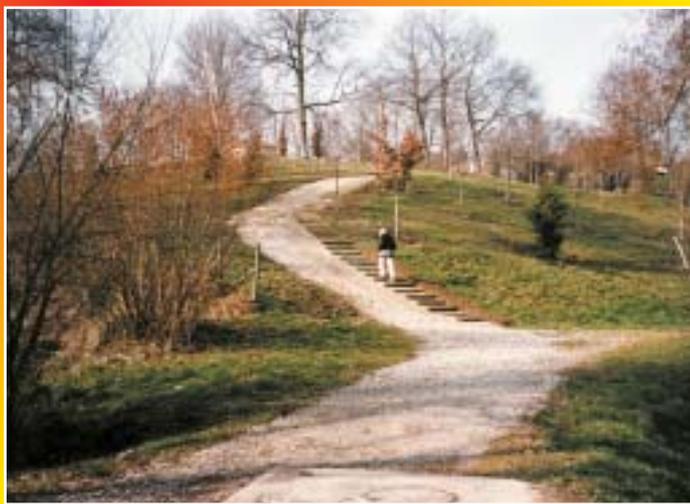
◆ Autour de l'étang du Moulin de la Vergne :

Faire le tour de l'étang du Moulin de la Vergne est devenu une promenade classique pour nombre de Feytiacois et de randonneurs venus d'ailleurs.

Un point du circuit posait toutefois problème : la rampe située en queue d'étang permettant de monter (ou de descendre) du chemin traversant la « Forêt de l'An 2000 ». Nos employés ont apporté la solution en réalisant un escalier en rondins, parallèle au sentier déjà existant qui continue, lui, d'être emprunté par les « vététistes ».

La passerelle enjambant la Valoine en queue d'étang avait récemment beaucoup souffert d'une rencontre avec... un cheval ! A tel point qu'il a fallu la refaire et aménager son accès.

Là aussi nos employés ont été mis à contribution. La passerelle est de nouveau accessible... et le cheval se porte bien.



De nouveaux escaliers sur le sentier de la Forêt de l'An 2000.

◆ Réorganisation des Services Techniques Municipaux :

Le départ de tous les services liés à l'Enfance et à la Famille, celui du Syndicat de Musique, libèrent le rez-de-chaussée de l'ancienne poste.

Les locaux devenus vacants ne vont pas rester longtemps. Leur réorganisation est déjà en cours. Ils accueilleront dans quelques mois l'ensemble des services techniques municipaux, actuellement à l'étroit dans la Mairie.

Ces travaux seront réalisés en régie.



CHANTIERS EN COURS

◆ Nettoyage du lit de la Valoine :

La Société FELIM (Pageas), une entreprise spécialisée qui emploie des personnes en voie de réinsertion, poursuit le nettoyage du lit de la Valoine. Les résultats sont spectaculaires. L'enchevêtrement des arbustes bordant les rives et des arbres abattus par la tempête était tel qu'à bien des endroits il était impossible de longer la rivière. L'eau qui n'est plus freinée par les embâcles s'écoule désormais très vite. A la fin mars les travaux devraient être terminés et la Valoine sera redevenue accessible sur l'ensemble des 9 km de son cours dans la commune.



Travaux dans l'ancienne poste.



La Valoine « libérée » coule tranquillement.

castorama
www.castorama.fr

Feytiat
PA du Ponteix

Du lundi au samedi : de 9 h à 20 h

Tél. : 05 55 06 94 06

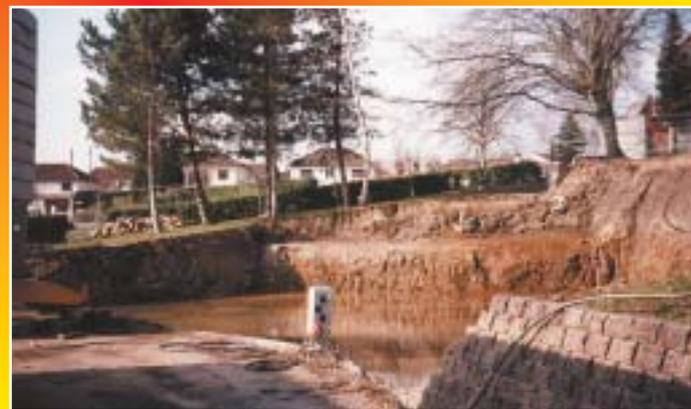
◆ Extension du groupe scolaire :

Les travaux d'extension des groupes scolaires Ferdinand-Buisson et Jacques-Prévert ont enfin commencé. 4 classes seront édifiées entre les deux groupes. Deux donneront sur l'école élémentaire, les deux autres seront affectées à l'école maternelle. Leur réalisation a été rendue nécessaire par l'augmentation régulière du nombre d'élèves. Cette construction durera évidemment plusieurs mois. Ces nouveaux locaux ne seront pas prêts, selon toute vraisemblance, pour la rentrée scolaire, mais ils seront livrés avant la fin 2004.

◆ Un nouveau lotissement au Parc d'Activités du Ponteix :

Situé dans les limites prévues au Plan Local d'Urbanisme, un terrain de 29 240 m² logé entre l'entreprise « Martin Etiquettes » et la commune de Panazol a été acquis par la Municipalité pour y réaliser un lotissement commercial, artisanal et industriel.

On procède à l'heure actuelle à sa viabilisation et d'ici trois mois les travaux devraient être terminés.



Le chantier au départ !

◆ Nouvelle salle du Conseil Municipal :

Sa réalisation va elle aussi commencer ce trimestre. La salle actuelle est en effet inaccessible aux personnes à mobilité réduite, et aucune solution n'était trouvable au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville. La construction d'une nouvelle salle, dont le verre sera le matériau dominant, s'imposait donc. Ce nouveau local s'édifiera dans la cour située entre la Mairie et l'ancienne poste. (Un couloir vitré reliera les deux bâtiments). Il est évident que si, dans certains mariages, des invités présentent des handicaps les empêchant d'accéder à la salle prévue pour cela, la cérémonie pourra alors se dérouler dans ce nouveau local.

◆ Lotissement HLM dit « de la station » :

Ce lotissement situé le long de la route d'Eymoutiers, près de la station, va débuter en cours de trimestre. Rappelons qu'il sera composé de 9 pavillons (3 F2, 2 F3, 4 F4). Ils devraient être livrés fin 2004.

D'ores et déjà 6 des 8 parcelles qui le composeront ont été retenues dont cinq à vocation commerciale et une à caractère industriel. Une parcelle de 9 500 m² accueillera le Limousin Mini Racing Car.

◆ Extensions du réseau d'éclairage public :

Il a été procédé à plusieurs extensions du réseau d'éclairage public en différents points de la commune : route de Saint-Just-le-Martel, à la sortie du village de Puy-Marot (Le point noir qui subsiste entre le nouveau rond-point de la rue Romain-Rolland et l'entrée du village va bien sûr être supprimé).

Ces extensions ont concerné différents secteurs de La Plagne, du Chazaud, des Chabannes. 26 points lumineux supplémentaires ont ainsi été installés. Bientôt disparaîtra aussi le point noir situé entre la rue Georges-Brassens et le carrefour VO 5 - ancienne RN20.

CHANTIERS QUI S'OUVRIRONT BIENTÔT

◆ Route des Bruges :

Sa réfection est imminente. Les travaux de débardage liés aux dégâts causés par la tempête l'ont totalement dégradée : rives, recalibrage, revêtement, reprofilage, tout est à reprendre. Ce sera l'un des chantiers importants de l'année au niveau voirie. Il durera plusieurs semaines et engendrera une gêne certaine aux usagers qui l'empruntent. Tous les riverains ont été prévenus par lettre de la prochaine ouverture du chantier.

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNALE SUR LES RISQUES MAJEURS (D.I.C.R.I.M.)

La Préfecture de la Haute-Vienne a récemment rappelé à tous les Maires de la Haute-Vienne qu'aux termes de la loi « chaque citoyen a le droit à l'information sur les risques qu'il encourt en certains points du territoire et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger ».

Une campagne d'information préventive est donc lancée dans le département – comme dans toute la France d'ailleurs.

Quels risques majeurs ont été retenus pour Feytiat :

- **Risques d'inondations ?** Ils ne concernent que quelques points de la commune (Moulin du Châtenet, Moulin du Chazaud, Moulin de la Vergne).
- **Risques liés au transport des matières dangereuses :** ils sont réels et concernent toutes les habitations situées dans une zone à risques large de 300 m de part et d'autre des axes routiers que sont : le CD 979, route d'Eymoutiers, l'autoroute A20.
- **Risques liés à une fuite d'ammoniac, gaz utilisé dans certaines entreprises du P.A.P. du Ponteix.**

Une brochure communale a donc été rédigée dans laquelle sont répertoriés la conduite à tenir en cas d'accident, les services à contacter. Cette brochure en cours d'impression sera distribuée uniquement dans les foyers situés dans la bande des 300 m définie ci-dessus. Non seulement cette brochure devra être lue, mais aussi gardée, car des catastrophes sont aussi possibles à Feytiat et c'est alors qu'il faudra savoir quelle conduite il faut adopter.

A. PERIGORD. ■

LE 14^e SALON DES ARTISTES DE FEYTIAT...

... Tout simplement EXCEPTIONNEL !

Entre le 13 et le 29 décembre 2003, plus de 1 800 visiteurs sont venus voir cette manifestation... Du jamais vu à Feytiat pour ce type de salon de fin d'année.

Il est vrai que l'OMCL et les artistes de Feytiat avaient choisi, à cette occasion, d'honorer l'école de Crozant à travers les œuvres des peintres de la Creuse et rendre, pour le centenaire de sa mort, un hommage au poète Maurice ROLLINAT.

La qualité incomparable des œuvres de Gaston THIERY, Jean-Marie LABERTHONNIERE, Jean-Claude RESCHE, Yvan COMMAINCAS et Pierre NOAILHAC, notre artiste de Feytiat (cheville ouvrière de cette exposition), a subjugué les visiteurs.

Des panneaux didactiques et pédagogiques entouraient ces magnifiques tableaux et permettaient de connaître l'essentiel sur l'école de Crozant et la vie de Maurice ROLLINAT. Cette exposition avait été



présentée durant la saison 2003 au Centre artistique de FRESSELINES et gracieusement prêtée par Monsieur Jean-Claude DUGENEST, Maire de cette cité, que nous remercions bien sincèrement.

Le décor créé par « les artistes de l'OMCL » autour d'une magnifique statue réalisée et prêtée par Monsieur TAMAIN, grand sculpteur briviste, a merveilleusement complété l'impression d'art et de beauté qui se dégageait déjà à la vue de tels chefs-d'œuvre.

Certes, le côté « professionnel » des invités d'honneur a atteint des sommets, mais nos artistes locaux ont su être à la hauteur. La qualité et la diversité de leurs œuvres ont fait l'unanimité. Ils ont montré qu'il existe un vrai creuset artistique dans notre commune. Amateurs d'arts éclairés ou simples visiteurs ont tous loué leur travail, comme le démontrent les inscriptions portées dans le livre d'or.

Autre grande nouveauté de cette 14^e édition : l'ouverture de l'exposition aux artistes des communes jumelles. On note ainsi la participation d'artistes talentueux de la commune jumelle de Leun (Allemagne) qui présentent une vingtaine de toiles, parmi lesquels Anneli Wendorff, ancienne présidente du Comité de Jumelage. Une belle nouvelle façon de concevoir le jumelage...

Le vernissage, avec près de 500 convives qui se sont pressés tout au long de la soirée, a été à la hauteur de l'événement. Le Maire et Vice-Président du Conseil Régional, Jean-Paul Denanot, a inauguré ce salon. Il était entouré par de nombreuses personnalités, parmi lesquelles on a pu noter la présence de Monsieur Alain RODET, Député Maire de Limoges, Jean-Jacques LOZACH, Président du Conseil Général de la Creuse, Bernard DELAGE, Vice-Président du Conseil Général de la Haute-Vienne, Jean PARLEBAS, Maire de Crozant et Jean-Claude DUGENEST, Maire de Fresselines, sans oublier tous les artistes et invités d'honneur qui exposaient dans ce salon ainsi que Louis TAMAIN.



Il a fallu toute l'efficacité de l'équipe de bénévoles de l'OMCL pour assurer le service qui s'est révélé être un « sacré challenge » ! La satisfaction générale a été leur vraie récompense.

En tant que Président Délégué de l'OMCL, je tiens particulièrement à remercier le Maire Jean-Paul DENANOT, le Conseil unanime et les équipes municipales pour leur aide et leur soutien, les Maires de Crozant et Fresselines, les invités d'honneur et Louis TAMAIN, sans oublier, en les félicitant encore pour leur prestation, les artistes de Feytiat et l'équipe de l'OMCL, disponible et efficace, indispensable pour entreprendre de si belles choses.

Serge BOUTY. ■



Jean-Marie Laberthonnière

Matin d'avril au gour enfariné
(Ruisseau d'Isles)



HÔTEL RESTAURANT KYRIAD



P.A. du Ponteix
Route d'Eymoutiers
A20 - Sortie 35 - 87220 FEYTIAT
Tél. 05 55 06 07 07
Fax 05 55 30 96 32
<http://www.kyriadlimoges.com>

*Besoin d'héberger des amis ou de la famille
Tarif spécial pour les habitants de Feytiat
Les week-ends en famille
Restaurant ouvert à tous
Séminaires - Banquets*

SUPER U

FEYTIAT

Ouvert tous les jours
de 9 h à 19 h 30
Le dimanche
de 9 h à 11 h 45
Station 24 h/24





FEYTIAT - LEUN



RENCONTRE A BEAUNE

Une délégation de Feytiat et une délégation de Leun (municipalités et comités de jumelage) se sont rencontrées le 14 février dernier à Beaune pour élaborer le programme des échanges de l'année en cours et pour commencer à préparer le programme des fêtes du 25^e anniversaire du jumelage de 2005.



PROGRAMME 2004

| Structure | Objet | Dates 2004 |
|--------------------------------------|---|--|
| Municipalités et Comités de jumelage | Organisation du programme 2005 et du 25 ^e anniversaire du jumelage | Fin 2004 |
| Commissions jeunes | Echanges par Internet | mensuels |
| Comité de jumelage | Séjour des jeunes à Leun | 31 juillet au 7 août |
| Comité de jumelage | Séjour des familles | 19 au 23 mai |
| Ecoles maternelles | Correspondances régulières | * |
| OMCL et Comité de jumelage | Salon de l'artisanat à Feytiat | 17 au 23 décembre |
| Municipalités | Action humanitaire : école à Livezi (Roumanie) | * |
| Commune et Comité | Séjour professionnel d'une jeune fille de Leun à Feytiat | 1 an à compter du 1 ^{er} septembre 2004 |
| TC Leun | Course pédestre | 11-07-04 |

Le numéro 2 du bulletin bilingue publié par les deux comités de jumelage de Feytiat et de Leun est paru. Il retrace, en français et en allemand, des événements qui se sont déroulés dans l'une et l'autre ville.

Les personnes intéressées peuvent le retirer sur demande au Comité de Jumelage ou à l'accueil de la Mairie.

FEYTIAT - ARENYS DE MUNT



CÉLÉBRATION DU 5^e ANNIVERSAIRE

Vous savez par le précédent bulletin que la venue d'une importante délégation d'Arenys est annoncée pour les 4, 5 et 6 juin : environ 90 personnes à ce jour.

En dehors des membres responsables du Comité et représentants de la Municipalité, cette délégation comprendra essentiellement des groupes associatifs : football, Géants, basket, club des retraités, club photos ont à cette date répondu favorablement.

Programme succinct du séjour :

- **Vendredi 4** : arrivée vers 19 h et répartition dans les familles.
- **Samedi matin** : Découverte des activités associatives et de la commune pour les nouveaux venus. Repas en famille.

Samedi après-midi : participation à la fête locale, puis à partir de 18 h 30 réception officielle et repas organisé par le Comité des Fêtes.

- **Dimanche matin** : Rencontres sportives. Repas en famille.

15 h : départ.

Toutes les familles déjà impliquées dans les relations avec Arenys de Munt seront donc à nouveau sollicitées à cette occasion par les membres du bureau chargés de l'hébergement.

Mais une adhésion plus large des foyers feytiacois aux programmes d'échanges est nécessaire. **Manifestez-vous auprès des responsables du Comité à l'aide du bulletin ci-joint.**

Les fêtes retour auront lieu en 2005 à Arenys de Munt, le football ayant par ailleurs une invitation spécifique et annuelle pour le lundi de Pâques.

Pour le deuxième semestre 2004 : participation éventuelle au camp d'été d'Arenys de Munt d'une délégation de jeunes de Feytiat (**voir encart**).

Participation de la Retraite Sportive du F.C.L. à la marche du 3 octobre autour d'Arenys.

RENSEIGNEMENTS :

- Jean Brousse : 05 55 48 31 66.
- Alexandre Ortiz : 05 55 00 28 93.
- Jacques Taurisson : 05 55 48 30 80.

LES JEUNES FEYTIACOIS CONSTRUISENT DES IGLOOS AVEC LEURS AMIS D'ARENYS DE MUNT

Les 7 et 8 février derniers, deux jeunes de notre commune se sont rendus à Arenys de Munt dans le cadre d'une journée spéciale à la montagne, sur le site de la Molina. C'est une station de ski catalane située à 2 000 mètres d'altitude. Le but de cette rencontre était de construire des igloos et de passer la nuit à l'intérieur.

Ce fut un grand moment de convivialité et de franche camaraderie entre les participants des différents pays y participant (espagnols, italiens, français, et allemands).

Ce fut également un week-end très enrichissant pour ces deux jeunes amis qui ont découvert les joies de la montagne catalane, en participant à diverses activités (randonnée, ski...).

Nos deux jeunes remercient le Comité de Jumelage d'Arenys et particulièrement la famille ROSSELL pour son accueil chaleureux et son dévouement.

Ils souhaitent que pour la prochaine édition 2005, la participation feytiacoise soit plus importante.

Pierre-Yves AUBERT
et Sébastien PARET. ■



Devant les igloos à La Molina : P.-Y. Aubert, Jaume Rossell, Sébastien Paret, Laura Rossell et Xavier Roca.



La DRAC Limousin souhaiterait poursuivre son opération de recensement des pigeonniers-colombiers sur la commune de Feytiat. En effet, il serait bon de connaître plus précisément l'état de ce petit patrimoine, souvent méconnu, afin de pouvoir le protéger plus efficacement et à bon escient.

Pour cela, si vous possédez un pigeonnier ou un colombier, nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec le service de police municipale au 05 55 48 43 09 qui est chargé de lister ce recensement. ■

Recensement des pigeonniers



COMMUNIQUÉ DE LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX (SPA) DE LIMOGES ET DE LA HAUTE-VIENNE

Grande kermesse annuelle



La kermesse annuelle se déroulera **les 12 et 13 juin 2004** de 10 heures à 18 heures au Refuge-Fourrière départemental Lucien-Berdase, avenue du Général-Chambe, 87270 Couzeix (tél. 05 55 48 06 75).

Brocante, buvette, loterie et une multitude d'autres stands seront proposés aux visiteurs.

Le Refuge espère que cette manifestation sera l'occasion pour nombre d'entre vous d'adopter un animal et d'apporter un peu de votre soutien à son action.

ETANG COMMUNAL DU MOULIN DE LA VERGNE

OUVERTURE LE 1^{ER} MAI 2004

Les cartes et tickets de PECHE seront à retirer à partir du **mercredi 28 avril 2004** à la Mairie (accueil ou police municipale) aux heures d'ouverture :

8 h 30 à 12 h — 13 h 30 à 18 h
9 h à 12 h le samedi à l'accueil uniquement

TARIFS

Pour la saison du 01-05-2004 au 31-10-2004

- **Pour les administrés de Feytiat :**
 - la saison : **37,00 €**
 - la quinzaine : **31,00 €**
 - la journée : **7,25 €**
- **Pour les personnes extérieures à la commune :**
 - la saison : **134,50 €**
 - la quinzaine : **31,00 €**
 - la journée : **7,25 €**

SERVICE NATIONAL

Recensement en vue de l'Appel de Préparation à la Défense

Les jeunes gens et jeunes filles nés en 1988 doivent se faire recenser au secrétariat de la Mairie **au cours du trimestre où ils atteignent l'âge de 16 ans.**

Se munir du livret de famille.



CABINET VEYRIER SA

- Travaux topographiques
- Travaux CAO-DAO - 2D-3D
- Relevés architecturaux
- Division en volumes, copropriété
- Expertise et travaux fonciers
- Etude V.R.D. et lotissement

*SOCIÉTÉ DE GEOMETRE-EXPERT
BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES*

1, rue Martial-Pradet - 87100 LIMOGES
Tél. 05 55 77 57 79 - Fax 05 55 77 61 45
E-mail : c.veyrier@nerim.net



Nous vous informons des modifications à effet immédiat apportées au Code de la Route concernant les 3 points suivants :

1. - L'allongement du délai pour lequel le propriétaire doit effectuer certaines démarches d'immatriculation :

Dans les cas suivants prévus dans le Code de la Route, le délai de quinze jours est porté à un mois par le décret n° 2003-1186 du 11 décembre 2003.

Article R. 322-5 : Le nouveau propriétaire d'un véhicule déjà immatriculé doit, s'il veut le maintenir en circulation, faire établir, **dans un délai d'un mois** à compter de la date de la mutation portée sur la carte grise, un certificat d'immatriculation à son nom.

Article R. 322-6 : Si le nouveau propriétaire d'un véhicule déjà immatriculé ne désire pas maintenir celui-ci en circulation, il doit renvoyer au préfet du département du lieu d'immatriculation du véhicule la carte grise accompagnée d'une déclaration l'informant du retrait de la circulation. Cette déclaration doit être adressée **dans un délai d'un mois**, à compter de la date de la mutation portée sur la carte grise.

Article R. 322-8 : Toute transformation apportée à un véhicule soumis à immatriculation et déjà immatriculé, qu'il s'agisse d'une transformation notable ou de toute autre transformation susceptible de modifier les caractéristiques indiquées sur la carte grise, doit donner lieu de la part de son propriétaire à une déclaration adressée au

Modification du Code de la Route

préfet du département du lieu d'immatriculation accompagnée de la carte grise du véhicule aux fins de modifications de cette dernière. Cette déclaration est établie conformément à des règles fixées par le ministre chargé des transports et doit être effectuée **dans le mois** qui suit la transformation du véhicule.

2. - Certificat de situation administrative :

Le nouveau propriétaire d'un véhicule déjà immatriculé n'a plus l'obligation de présenter lors du dépôt de sa demande d'immatriculation en préfecture, un certificat de situation administrative du véhicule (certificat de non gage et de non opposition). Néanmoins, nous attirons votre attention sur le fait que le vendeur est obligé de remettre ce document à l'acquéreur lors de la vente.

3. - Liste des pièces justifiant l'identité lors d'un dépôt d'une demande de carte grise :

Le demandeur doit présenter l'une des pièces suivantes **en cours de validité** :

- ☛ Carte nationale d'identité française ou étrangère ;
- ☛ Passeport français ou étranger ;
- ☛ Permis de conduire français ou étranger ;
- ☛ Carte de combattant ou carte de circulation délivrée par les autorités militaires françaises ;
- ☛ Carte de séjour temporaire, carte de résident, certificat de résidence de ressortissant algérien, carte de ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne ou de l'Espace économique européen. ■

Tranquillité publique



De nombreuses réclamations sont adressées à la mairie tous les ans par des administrés résidant dans les lotissements concernant la réglementation sur l'utilisation des tondeuses à gazon. Il n'y a pas de réglementation spécifique, cependant suivant la loi n° 2000-914 du 18 septembre 2000 et le décret n° 95-408 du 18 avril 1995, ces bruits rentrent dans le cas des « bruits de voisinage ».

☛ **Réglementations :** Les travaux bruyants peuvent être effectués aux horaires énoncés ci-dessous conformément à l'arrêté préfectoral :

- Du lundi au samedi de 8 h à 20 h ;
- Le dimanche et les jours fériés de 9 h à 20 h.

☛ **Sanctions :** En cas d'infraction, sachez que l'article R. 623-2 du Code Pénal prévoit une amende de 3^e classe (450 € au maximum).

Dans ce cadre, et afin d'éviter une réglementation qui serait nécessairement plus contraignante, nos concitoyens sont vivement invités à respecter l'environnement et à ne pas tondre de trop bonne heure. Nous comptons sur la bonne volonté de chacun et le civisme de tous. ■



PLANNING 2004 DE COLLECTES D'ENCOMBRANTS (tous les trimestres)

La collecte des encombrants ménagers est dorénavant assurée une fois par trimestre pour les communes de la communauté d'agglomération Limoges-Métropole bénéficiant de ce service. Cette mesure entre en vigueur à compter du deuxième trimestre 2004.

Pour la commune de FEYTIAT, cette collecte sera donc réalisée les quatrièmes mardis de mai, d'août et de novembre.

Il est rappelé que les personnes désirant bénéficier de cette prestation doivent s'inscrire auprès de leur Mairie 8 jours avant la date annoncée.



LES BÉNÉVOLES DU FOYER AU CŒUR DE L'ACTION

Depuis le dernier bulletin municipal de janvier, l'activité du FCLF n'a pas faibli et les résultats sportifs sont franchement très encourageants. Sur le plan des manifestations et grâce à ses bénévoles toujours aussi entreprenants, les organisations ont été multiples et les succès toujours au rendez-vous. En effet, 2004 a démarré sous les meilleurs auspices avec les sempiternelles Galettes des Rois dans chaque section. La présence de M. le Maire à celle du Badminton a été remarquée et appréciée. Il a notamment profité de l'occasion pour confirmer à l'ensemble des adhérents du FCLF la construction du nouveau local FOYER pour 2005.

Fin janvier, le FCLF accueillait au Foyer « Mille Clubs » une délégation régionale du milieu sportif à l'occasion de la remise officielle de la médaille de bronze à notre ancien président Jean BROUSSE. Rappelons également qu'un autre ancien président du FCLF, Bernard LABAN, a reçu la médaille d'or quelques semaines plus tôt dans les locaux de la Préfecture.

Février restera « LE MOIS » des manifestations avec le loto du Basket et le thé dansant de la chandeleur organisé conjointement par quatre sections (Retraite sportive, Couture, Jeux de société, Atelier de création). Point commun de ces organisations : une salle Georges-Brassens comble et un franc succès.

Côté sportif, le Basket féminin a pris une sérieuse option pour retrouver le niveau national et a de surcroît gagné son billet pour la finale de coupe du Limousin après avoir battu en 1/2 finale la réserve de... Feytiat !!!

Grâce au retour des anciens sur le terrain, les garçons ont remporté des victoires indispensables pour son maintien au plus haut niveau régional.

Que dire du Jogging qui remporte pour la troisième année consécutive le titre régional UFOLEP par équipe en vétérans et décroche en individuel le titre avec Jacques PEYCLIT. La section Badminton n'est pas en reste avec son école de jeunes qui obtient des résultats bien au-delà de nos espérances. Le Yoga, les Steps, le Volley-Ball et les sections de Gymnastique poursuivent leurs activités en intégrant de nouveaux adhérents.



Thé dansant de la Chandeleur du 8 février 2004. « Les sections organisatrices victimes de leur succès. »



Côté culturel, la section Théâtre prépare une nouvelle pièce qui sera jouée en première à Feytiat en octobre ; les sections Jeux de société, Couture, Atelier Création continuent leurs pratiques et sont toujours ravis d'accueillir de futurs adeptes : avis aux amateurs... rendez-vous à tous pour de nouvelles manifestations et en conclusion :

- F** élicitations à nos adhérents
- C** ongratulations à nos sportifs
- L** ouanges à nos bénévoles

P. GAUMONDIE. ■



● **Résultats sportifs : un printemps aux belles couleurs !**

☞ **Côté féminin :**

– Les **Seniors filles** confirment leurs très bonnes dispositions du début de saison puisque nos 3 équipes confortent, au fil des rencontres, leur place de leader dans leurs championnats respectifs (*Excellence Région, Promotion Région, Excellence Département*) ; des montées en perspective (*Nationale 3, Excellence Région, Promotion Région*) avec en prime une place en **finale de la Coupe du Limousin** pour notre équipe 1 qui s'est adjugée ce droit aux dépens de... l'équipe 2 ! ; cela ne s'invente pas.

– Les **Benjamines** survolent, elles aussi, le championnat de seconde phase en engrangeant de nombreuses victoires ; le titre viendra-t-il récompenser cette belle moisson ?

– Les **Poussines**, quant à elles, tirent bien leur épingle du jeu dans le championnat le plus relevé pour cette catégorie dite « Graine de stars » ; un clin d'œil pour l'avenir ?

☞ **Côté masculin :**

Dans l'ensemble, les garçons ont « rectifié » le tir après des débuts poussifs (*notamment chez les seniors*) mais le chemin reste encore long pour que le bilan soit résolument positif :

– Chez les **seniors, l'équipe 1** (*Excellence Région*) et **3** (*Promotion Département*) sont en passe d'assurer leur maintien à la faveur d'un beau parcours en seconde partie de championnat ; en revanche, **l'équipe 2** (*Excellence Département*) reste dans les bas-fonds d'un classement qu'elle ne quittera qu'à la faveur d'une combativité et d'une solidarité rapidement retrouvées ;

– Nos jeunes **Cadets** (*Excellence Ligue*) ne parviennent toujours pas à décoller du bas de tableau même si les résultats s'améliorent lors des rencontres retour ; gageons qu'à l'orée du sprint final, le travail finira par payer et que quelques victoires viendront ponctuer cette première expérience à ce niveau ;

– Les **Minimes** (*Promotion Excellence Ligue*), après une belle première phase qualificative qui leur a donné le droit de disputer le championnat régional, continuent de faire bonne figure et mesurent les progrès à accomplir pour se hisser au rang des meilleurs ;

– Les **Benjamins** (*Promotion Département*), cherchent à imiter leurs aînés et au bout du compte enregistrent également quelques résultats positifs ;

– Les **Poussins**, fidèles à leur début de saison, n'en finissent pas de surprendre tant par leur enthousiasme que par la qualité du collectif qu'ils affichent à chaque rencontre.

Des résultats consolidés ou en progression qui dénotent d'une envie d'aller de l'avant et témoignent, une fois

encore, de la nécessité de poursuivre le travail de formation engagé depuis plusieurs saisons maintenant.

C'est en ce sens que la Commission Technique s'emploie avec un objectif fort pour la saison à venir : **la labellisation de son école de Minibasket.**

Le succès du **Centre d'Entraînement Club** (*mercredi AM*) au sein duquel voit se succéder par moins d'une soixantaine d'enfants âgés de 6 à 12 ans, n'est pas étranger à l'émergence de ce projet qui est en voie de finalisation.

Après un automne aux couleurs plutôt chatoyantes peut donc s'ouvrir une période encore plus verdoyante pour peu que chacun et chacune continue à œuvrer pour la réussite collective de nos équipes et de notre CLUB.

Notre « terrain » reste grand ouvert à toutes celles et tous ceux qui souhaitent nous prêter leur concours et nous aider à embellir notre organisation – contact au **06 85 04 53 83.**

● **L'animation : toujours aussi dynamique !**

– La traditionnelle galette a rassemblé une belle assistance. L'occasion pour le président d'encourager les joueurs à persévérer dans leur discipline favorite et de remercier l'ensemble des bénévoles, sponsors, municipalité, sans qui le club ne connaîtrait pas la notoriété qui est la sienne.

– Le 1^{er} février, la salle Georges-Brassens faisait le plein à l'occasion du traditionnel loto du Club, doté de nombreux lots de valeur (plus de 2 500 € de dotation). L'agitation grandissait au fil des tirages, le gros lot, un appareil photo numérique, revenant à Mlle Lacouturière.

– Le 6 février, le club réunissait l'ensemble des opérateurs table de marque. Après avoir reçu une formation en début de saison pour tenir la feuille de match et le chronomètre, ces bénévoles (la plupart étant des parents de joueurs) officient tous les week-ends à la table. Il est à noter que sans eux, le club serait sanctionné pécuniairement. Normal donc de réunir toute cette équipe autour d'un copieux buffet concocté par l'équipe animation et de faire découvrir, par la même occasion, toute la structure et tous les rouages du club ; l'occasion aussi de susciter de nouvelles vocations pour s'investir davantage dans la vie du club.

A VOS AGENDAS :

- ☞ Stage de Pâques les 29 et 30 avril prochain – R.-Couderc et J.-Chazalon (mini-pousses à cadets)
- ☞ Finale de la Coupe du Limousin féminine le 8 mai 2004 à Aubusson (organisation en cours)
- ☞ Après-midi « Portes Ouvertes – détection » en mai ou juin (dates à définir)
- ☞ Samedi 8 mai : grande soirée Catalane avec le come-back de Félix sur les planches. Réservez déjà votre soirée.



SARL au capital de 72 000 €

Rue d'Arsonval
BP 226 – PA du Ponteix
87222 Feytiat

Tél. 05 55 30 47 34
Fax 05 55 06 31 70

SERVICES NATURE JARDINS

Serge BORT

Entretien et Création

Parcs et Jardins



Les Bruges - 87220 FEYTIAT Tél./Fax : 05 55 30 37 28

La retraite sportive, c'est quoi ?

La section Retraite Sportive de Feytiat à la forme, en début d'année 2004 un groupe d'une trentaine d'adhérents a pris de la hauteur pour démarrer l'année sportivement et dans la bonne humeur.

Direction Le Lioran et la résidence du VAL. Après notre installation et un copieux déjeuner, nous partons fouler la poudreuse avec les raquettes. Tous les ingrédients étaient réunis pour un séjour des plus réussis : neige, pension, encadrements et bien sûr ambiance, le tout sous un soleil radieux. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Il faut également faire part de la fin des ateliers équilibre organisés à la demande du président de la section, et grâce à la Caisse d'Assurance Maladie et le concours d'éducatrices du Comité Départemental de Gymnastique Volontaire.

Ces séances d'équilibre ne sont pas gratuites, le coût est de 15 euros, le foyer ayant pris une participation de 7,50 euros, le reste étant à la charge

des adhérents. Ceux-ci vont pouvoir poursuivre ces activités grâce aux deux heures de gym pratiquées à la salle Jacky-Chazalon avec la participation bénévole de notre animateur qui possède également un brevet fédéral. ■



Jogging AS Feytiat-Legrand

Pour la saison de cross, très belle réussite de la section Jogging AS Legrand-Feytiat aux championnats régionaux par la victoire de Jacques Peyclit en individuel et celle de l'équipe Legrand constituée de J. Peyclit, P. Comondie, A. Trabi, F. Seuille, R. Klein, M. Jeannesson, R. Langlade et 3^e aux départementaux de Saint-Pardoux avec D. Massias et M. Vergne.



La section organise également dans le cadre de la compétition un déplacement le 4 avril pour l'ékiddem de Périgueux.

Rappel des nouveaux horaires :

- ☛ Le mardi de 17 h 30 à 19 h, stade R.-Couderc, Feytiat
- ☛ Le jeudi de 17 h 30 à 19 h, stade R.-Couderc Feytiat + la Bastide
- ☛ Le vendredi de 17 h 30 à 19 h, stade R.-Couderc, Feytiat

Pour toutes personnes souhaitant adhérer à la section, renseignements au stade aux heures d'entraînements ou auprès de :

- Martine FOULIARD, tél. 05 55 06 37 72
- Catherine SABOURIN, tél. 05 55 00 27 88.

Martine FOULIARD. ■



Loïc Flacassier
Bâtiment - Rénovation

Les Biards - 87590 Saint-Just-le-Martel
Tél. 05 55 48 33 68 - Fax 05 55 48 34 49

Société de Travaux Publics du Centre

Travaux publics et particuliers - Terrassement
Assainissement - Génie civil - Clôtures

STPC - 28, rue Nicolas-Appert - BP 1576 - 87022 Limoges Cedex 9
Tél. 05 55 38 89 89 - Télécopie 05 55 38 10 41

Première saison de compétition, premiers titres

Le samedi 28 février 2004, se déroulaient à La Souterraine, les championnats régionaux de Badminton. Nos compétiteurs, pour leur première année de compétition officielle, se sont magnifiquement comportés :

- Julien Bichoux, après son titre de champion régional junior, est devenu champion régional senior simple homme non classé.
- Chantal Laporte est championne régionale vétéran simple dame.
- Loïc Boyer est vice-champion régional vétéran simple homme.
- Chantal Laporte et Julien Bichoux sont champions régionaux seniors double mixte non classés.
- Julien Bichoux et Jean-André Puzet sont vice-champions régionaux seniors double homme non classés.



Nos deux équipes participant au championnat régional interclub sont actuellement dans la première partie du classement de leur poule respective de régionale 3.

Nos jeunes pousses ne sont pas en reste et les excellents résultats obtenus lors des différents tournois sont le fruit de l'assiduité des enfants et la qualité des entraînements du vendredi soir où nos moniteurs Marie-Cécile Aubry et Jean-Pierre Morin leurs prodiguent de précieux conseils.

Nos équipes mixtes loisir ont participé à un tournoi amical à Saint-Sulpice-Laurière où l'accueil y est toujours très chaleureux. ■



Atelier de création

L'atelier de création du FCL a eu l'honneur de participer à l'exposition du 14^e Salon des Artistes locaux, qui cette année a été rehaussé par la présence des peintres de l'école de Crozant.

Un nombreux public a été enthousiasmé par les œuvres exposées et a apprécié en même temps les tableaux des artistes de Feytiat.

Merci aux organisateurs qui ont accepté notre participation et ont mis en valeur nos œuvres auxquelles une large place était réservée.

Jeannine BASBAYON. ■

RANDONNÉE PÉDESTRE

Dans la page 19 du bulletin municipal d'octobre 2003, le FCL Feytiat lançait l'idée d'une **randonnée pédestre** un dimanche par mois.

Suite à une affluence « record » (4 personnes nous ayant sollicité), il est difficile d'envisager un départ pour cette activité. Au travers de 5 600 habitants que compte Feytiat, il paraît surprenant de ne pouvoir trouver une trentaine de personnes souhaitant découvrir la région et plus...

Au début, l'encadrement sera assuré, alors, avec les beaux jours, allez-vous changer d'avis ? Pour cela, venez déposer votre nom et votre adresse dans la boîte aux lettres du FCL au stade Pierre-Lacore à Feytiat ou téléphonez au 05 55 09 73 85.



A mi-saison les choses vont pour le mieux dans notre association, le cap des 150 adhérents a été dépassé et plus de 130 peuvent ainsi bénéficier des différents services proposés par Benoît, le moniteur.

Nous continuons à jouer notre rôle associatif et sportif. Le 20 décembre nous avons accueilli le Père Noël au plus grand plaisir des plus petits à qui une journée récréative avait été proposée.

Avec plus de 80 enfants et 3 centres d'initiation de tennis pour adultes, on peut dire que l'année a bien commencé.

Notre club vit de par la qualité de son engagement sportif, la disponibilité de ses dirigeants et l'esprit club qui le lie à ses adhérents. C'est ainsi que le 2 novembre dernier, sur les courts de la ligue, nos deux équipes 4^e séries hommes et femmes se sont retrouvées respectivement chacune en finale dans leur championnat de ligue respectif. Une belle manière de débiter la saison, même si elles se sont toutes deux soldées par une défaite. L'équipe fille était composée de Chloé Précigout, Bérénice Petitet, Bénédicte Lemasle, Isabelle Clot, Isabelle Coudon. Celle

des garçons par Xavier Chanut, Arnaud Desnoël, Vincent Martageix, Julien Ovan.

Comme d'habitude les nouveaux classements pour 2004 ont paru mi-novembre. Comme par le passé, une sympathique soirée avait été organisée pour fêter les nouveaux promus (et enterrer les anciens), c'était également l'occasion de pouvoir accueillir dignement tous nos nouveaux adhérents. Ceux-ci ont donc pu visionner le DVD fabriqué pour la circonstance par certains membres du club. Expérience originale et innovante pour présenter nos diverses activités, du mini-tennis jusqu'au tennis pour adultes, on y voit que chacun peut véritablement jouer son tennis, et que chacun peut débiter quand bon lui semble.

Les compétitions vétérans nous ont occupés tout le mois de novembre, comme bien souvent il ne fut guère glorieux chez les hommes. Par contre bonne surprise chez les féminines qui terminent à une très bonne 2^e place, bravo à Françoise Chanut, Anne-Marie Arvis, Arlette Leglouanic, Monique Lafeuille, Bernadette Thiellois et Maryvonne Tora.

Les compétitions hivernales se succèdent, les garçons ont également terminé 2^e de leur poule et nos 2 équipes filles sont à ce jour invaincues.

Le mois d'avril va être important avec 2 gros événements, le traditionnel tournoi de double du 17 au 30 avril (entrée gratuite), le tableau dames sera doté comme par le passé de deux bijoux offerts par le joaillier Philippe Ratinaud. Le 30 avril, soir des finales, devrait voir l'ouverture officielle de notre site Internet. A signaler que celui-ci a été réalisé par une étudiante en informatique dans le cadre de son programme universitaire. ■

Le Don du Sang

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Feytiat remercie tous les commerçants qui acceptent aimablement les affiches du Centre de Transfusion Sanguine à chaque collecte et cela cinq fois par an.

Pas toujours faciles à caser entre le loto de telle association et la soirée dansante de tel club sportif, elles sont pourtant d'une toute autre importance pour tous les malades ou accidentés qui attendent un geste de la part de chacun d'entre nous.

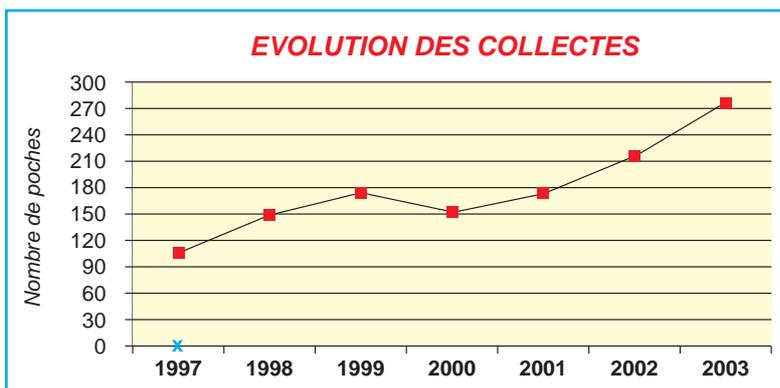
Remercions plus particulièrement M. Prigent, directeur du Super U pour son initiative.

En effet, il a autorisé ses employés à se rendre pendant leur travail à la collecte de sang et les a lui-même accompagnés. Bravo.

Prochaine collecte :

Samedi 17 avril 2004

de 9 h à 12 h, salle du Mas-Cerise





BILAN SPORTIF

Nous rentrons dans la dernière ligne droite des différents championnats. Chez les seniors, 3 équipes postulent pour la 1^{re} ou 2^e place synonyme de montée (PH, 1^{re} division, 3^e division). Quant à l'équipe de Promotion de 1^{re} division, elle a pratiquement atteint son objectif qui était le maintien. Chez les jeunes, les 18 ans jouent leur maintien en ligue (en progrès). Les 15 ans en entente avec Aureil évoluent en Excellence dans un parfait esprit. Les 13 ans, après avoir loupé de très peu la montée en honneur, devraient terminer en haut du tableau excellence. Les 3 équipes benjamins font une superbe saison, à suivre avec intérêt l'équipe de Pascal. Possibilité d'avoir 2 équipes championnes de leur championnat. Les poussins-débutants participent aux différents plateaux. Les féminines sont 3^e de leur championnat et s'amuse toujours autant.



LES BENJAMINS FONT UN CARTON MOZAIC FOOT : CHALLENGE DE L'OFFENSIVE

« Droit au but », telle pourrait être la devise des benjamins du CSF. Depuis le jeudi 15 janvier, les benjamins du CSF sont à l'honneur sur le site de la FFF. En tête du Challenge de l'Offensive au niveau National, ils sont mis à l'honneur par la fédération et leur article côtoie les articles consacrés aux pros. Les jeunes ont inscrit 88 buts en 7 matches. C'est une formidable reconnaissance pour une équipe, pour tous les benjamins, mais aussi le résultat du travail accompli depuis des années ; ces gamins sont ensemble depuis les débutants. C'est une superbe récompense pour tous les dirigeants, joueurs, responsables d'équipes, bénévoles et éducateurs qui prennent sur leur temps pour leur joie, celle des enfants et des parents.

SPONSORING

Mi-décembre, les dirigeants, joueurs et bénévoles du CSF recevaient à l'Hôtel Campanile l'ensemble de ses partenaires, équipement et plaquette. Le président José Fernandez présentait le club, ses dirigeants et 260 licenciés. Il expliquait les objectifs du CSF (seniors, jeunes et féminines). Il revenait sur la formidable aventure du 7^e tour de la Coupe de France, rappelait le classement de chaque équipe en championnat et terminait son discours par la dynamique école de foot qui permet de prévoir pour le CSF un bel avenir.

Les nouveaux maillots étaient présentés aux responsables des entreprises. Le président remerciait les sponsors pour leur confiance, leur soutien et leur aide qui sont essentiels à la vie de l'association. ■

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

- Loto : 17 avril.
- Assemblée générale : vendredi 11 juin.

PROCHAINS TOURNOIS :

- Tournoi 18 ans « Yves Labrousse » à 6 : dimanche 23 mai 2004, 14h - 21h à Roger-Couderc.
- Grand plateau débutants : vendredi 4 juin à partir de 19 h à Pierre-Lacore.
- Tournoi féminines « St-Algue » à 7 : samedi 5 juin, 18h - 23h à Pierre-Lacore.
- Tournoi national poussins « Allez » ; Benjamins à 9 « Gérard Lathière » : samedi 12 juin, 14 h - 23 h à Pierre-Lacore.
- Tournoi 13 ans « André Delalet » et 15 ans « Claude Couturier » à 7 : dimanche 13 juin, 9 h 30 - 18 h à Pierre-Lacore.

LE COMITÉ FNACA DE FEYTIAT

organise le **15 mai** à 21 h salle Georges-Brassens

une grande soirée Cabaret



Avec pour la première fois dans la région le groupe **Tenues de Soirée**. Chanteurs, chanteuses, musiciens professionnels vous proposeront chansons d'hier et d'aujourd'hui. Venez nombreux passer un agréable moment.

Possibilité de réserver au **05 55 00 24 92**

André BOULOIR. ■

Assemblée générale du Comité des Fêtes

Le Comité des fêtes a tenu récemment son assemblée générale à la salle municipale Croix-des-Rameaux.



En ouvrant la séance, le Président Gilbert Rousseau souhaitait la bienvenue à tous. Dans son allocution, le Président soulignait le soutien sans faille de la municipalité et du personnel communal aux actions du Comité des Fêtes ; il salua notamment le dévouement de Pascal Périgord et Jean-Jacques Beyrant, responsables techniques des salles de fêtes. Enfin, il adressait à toute son équipe ainsi qu'aux vérificateurs aux comptes ses plus vifs remerciements pour l'excellent travail fourni tout au long de l'année.

Le rapport moral présenté par le secrétaire Robert Saraudy faisait ressortir une activité soutenue durant cette année 2003. Ce rapport fut adopté à l'unanimité.

Le bilan financier présenté par Alain Nicot, trésorier, également adopté à l'unanimité et certifié conforme par les contrôleurs aux comptes, faisait apparaître une gestion saine et nettement positive, montrant ainsi que le Comité des Fêtes se porte bien.

Au cours de cette assemblée, le calendrier 2004 fut abordé. L'ordre du jour de cette assemblée générale prévoyait le renouvellement du Conseil d'administration et du bureau sortant :

Le Conseil d'administration se compose de : André Bouloir, Jean Brousse, Louis Chauffier, Lucien Faucher, Yvonne Faucher, Roger Faucher, Alain Gonne, Simone Gourinchas, Maurice Lafont, Jean-Louis Landrevy, Guy Legros, Jean-Pierre Mallefont, Alain Nicot, Monique Nicot, Eric Pauliat, Philippe Pauliat, Bernard Pécout, Janine Pécout, Didier Poutet, Arlette Pouyadon, Gilbert

Rousseau, Liliane Saraudy, Robert Saraudy, Henri Sarrazy, Bernadette Thiélois, Pierre Thiélois, Pierre Thomas.

Voici la composition du Bureau :

- ☛ Présidents d'honneur : Jean-Paul Denanot, Anny Brousse.
- ☛ Président actif : Gilbert Rousseau.
- ☛ Vice-Présidents : Alain Gonne, Didier Poutet.
- ☛ Secrétaire : Robert Saraudy.
- ☛ Secrétaire adjointe : Janine Pécout.
- ☛ Trésorier : Alain Nicot.
- ☛ Trésorier adjoint : Roger Faucher.
- ☛ Contrôleurs aux comptes : Roger Gourinchas, Simone Lacouturière.

Cette assemblée générale se terminait autour du verre de l'amitié. ■



FESTIVITÉS 2004

Fête foraine (5-6 juin)
Méchoui du Comité des Fêtes (27 juin)
Batteuse (4 septembre)
Thé dansant (10 octobre)
Soirée à thème (30 octobre)
Soirée Beaujolais (18 novembre)
Réveillon de la Saint-Sylvestre (31 décembre)

*Devises du Comité des Fêtes :
Dynamisme, Convivialité, Ambiance Familiale.*

**15
MAI
2004**

VIDE-GRENIER • MARCHÉ AUX FLEURS

FEYTIAT, place de l'Europe, de 9 h à 18 h

Manifestation organisée par le Conseil Local des Parents d'Elèves
au profit des écoles maternelle et élémentaire de Feytiat

Buvette et sandwiches

Ouvert à tous les particuliers

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS AU 05 55 48 38 15

Le Club du Mas-Cerise en Italie

Au quatrième trimestre 2003, l'activité du Club s'est poursuivie avec force et vigueur.

Après le magnifique voyage à Venise, suivi du « Super Loto » de Noël, le repas de fin d'année a été l'occasion d'honorer nos 18 octogénaires et nos 2 nonagénaires, Mesdames Malabou Marie-Louise et Leycuras Madeleine.

A cette occasion, un petit cadeau leur a été offert par le Club. Madame Malabou, en résidence à Saint-Sulpice-les-Feuilles, a eu la visite d'une délégation conduite par Madame Jeannine Levade, qui lui a remis au nom de tous des friandises et une belle composition florale.

Le 5 février 2004 s'est tenue salle du Mas-Cerise l'Assemblée Générale annuelle. La participation à cette journée de travail a été massive. 102 adhérents sur 127 étaient présents, et 12 avaient demandé de les excuser.

La Municipalité de Feytiat était représentée par Monsieur Bernard Fourniaud, 1^{er} adjoint et Monsieur Pierre Penaud, Conseiller Municipal, délégué.

Dans son exposé d'ouverture, le Président René Charannat, après avoir évoqué le souvenir de Raymonde Vergne et René Parinet, qui nous ont quittés en 2003, a exprimé ses plus vifs remerciements à Monsieur le Maire et à l'ensemble de la Municipalité, pour l'aide précieuse et l'excellent accueil que l'association a toujours trouvés auprès d'eux.

Il a également remercié les Commerçants et divers donateurs pour leur aide au moment de la Kermesse annuelle.

La secrétaire Renée Delanne a présenté le rapport d'activité de l'an passé et les perspectives pour 2004. L'année 2003, en dehors des activités bimensuelles, (Rando n n é e s pédestres, Belote, Loto et Tarot), qui ont toujours le même succès, ont vu le Club engagé dans plusieurs actions de solidarité (Téléthon, Restos du cœur, parcours du cœur, etc.).

La Trésorière, Yolita Viguié, a dressé le bilan financier pour l'exercice écoulé et les perspectives pour 2004. Ce bilan est bon comme l'ont certifié les Vérificatrices aux comptes, Mesdames Vandeputte et Chabrierie en donnant quitus. Le bilan financier a été adopté à l'unanimité.

Il a ensuite été procédé à bulletin secret au renouvellement du Conseil d'Administration, puis à la désignation du Bureau. La nouvelle composition du Conseil d'Administration est la suivante :

● Présidents d'honneurs : Jean-Paul Denanot, Lucienne Jacquement, Paul Bonfanti, Josiane Denis.

● Président : René Charannat, Vice-Président : Henri Delanne ; Secrétaire : Renée Delanne ; Secrétaire adjointe : Raymonde Lafarge ; Trésorière : Yolita Viguié ; Trésorier adjoint : Jean-Claude Levade.

● Membres du Conseil d'Administration : Jacqueline Aupetit, Edmond Aupetit, Christiane Bonfanti, Claudine



Charannat, Colette Cloups, Marie Canin, Michel Faure, Jean Falcon, André Laplaud, Marinette Lafond, Christian Lafarge, Geneviève Lohier, Jeanine Levade, Robert Litauid, Simone Mazière, Marcelle Vigne. ■

PROGRAMME 2004

- ☛ 14 avril : Voyage à Rochefort.
- ☛ 24/25 avril : Kermesse.
- ☛ 26 mai : Voyage surprise.
- ☛ 22 juin : Voyage à Paris.
- ☛ 1^{er} juillet : Buffet campagnard (Gratuit pour les adhérents).
- ☛ 6 juillet : Randonnée pique-nique à Vassivière.
- ☛ 16 au 21 septembre : Voyage au Tyrol.
- ☛ 26 septembre : Thé dansant.
- ☛ 2 décembre : Super loto de Noël.
- ☛ 16 décembre : Repas de fin d'année.

Association Coccinelle

L'Association Coccinelle a 10 ans cette année !

Afin de fêter cette décennie, elle vous invite le **samedi 29 mai à 20 h** à participer à un repas dansant dont l'animation sera assurée par l'excellent « Momo ».

Une exposition photo sera présentée dans le hall d'entrée de la Salle Georges-Brassens afin de retracer les activités et manifestations qui se sont déroulées durant ces dix ans et qui ont permis à bon nombre de résidents de faire leur place au sein de la cité et de la vie associative locale. Venez nombreux !

Réservations au 05 55 00 20 13 avant le 23 mai 2004.

Vincent MONEDIERE, Président. ■





Week-end studieux et sportif pour les judokas qui ont accueilli Maître Guy Pelletier, venu diriger un stage le samedi 14 et le dimanche 15 février derniers.

Maître Pelletier est ceinture noire 8^e dan et figure parmi les judokas les plus gradés en France. Ancien arbitre mondial, il est professeur de Judo à Paris. C'est le professeur d'Hélène Galan (5^e dan) qui assure l'enseignement dans notre club.

Maître Pelletier est maintenant bien connu des judokas feytiacois puisque nous avons déjà eu le plaisir de

l'accueillir l'année dernière. De plus, il dirige des stages de judo l'été à Vichy et Château-Arnoux, où plusieurs judokas du club ont déjà eu la chance de le rencontrer et de profiter de ses conseils.

Un peu impressionnés, les plus jeunes ont pu découvrir un enseignement profondément inspiré de la méthode japonaise, travail physique et travail de l'esprit étant indissociables. Chaque mouvement étudié a été détaillé : origine, historique et champions spécialistes du geste. De nombreuses anecdotes issues de la grande expérience de Maître Pelletier furent évoquées.

Ce fut un week-end enrichissant que nous espérons pouvoir renouveler.

Le 17 janvier, les judokas s'étaient retrouvés pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Devant parents et amis, les judokas de tous âges et de tous grades ont pu montrer leur savoir avant de partager la galette des rois.

La saison sportive se poursuit avec des résultats plus que satisfaisants.

Christophe Chevalier (junior 1^{re} année, 60 kg) s'est classé 5^e du championnat régional.

Nicolas Decoudier (- 66 kg) a obtenu aussi la 5^e place de la coupe régionale cadets.

Chez les filles, Charline Monharoul a terminé 3^e du 1^{er} critérium départemental benjamins.

Si vous avez envie de monter, ou de remonter, sur les tatamis, n'hésitez pas à venir nous voir.

Renseignements au 05 55 48 35 09 ou 05 55 48 35 33. ■



Les jeunes judokas attentifs aux explications de Maître Pelletier.

Swing Music : magnifique soirée cabaret et enregistrement d'un CD

5 talents réunis au sein du groupe Patrimoine pour mettre en valeur la chanson française : Brigitte Mignon (chant) voix extraordinaire, sensuelle, gouailleuse, drôle et tendre. Laurent Chauvin (piano et chant), Yves Honorat (contre-basse, trompette et chant), Michel Faure (accordéon et chant), Ivan Capelle (batterie et chant).

De Pigalle à la butte Montmartre en flânant par les grands boulevards, de Ménilmontant à la Seine, Dédé de Montmartre, le dénicheur et Nini Peau d'chien ont fait, comme de bien entendu, danser la java et voir la vie en rose à un public conquis et enthousiaste qui s'est laissé emporter, reprenant, en chœur, tous ces refrains bien connus.

La soirée avait une saveur particulière, puisqu'il s'agissait de l'enregistrement en public et avec le public d'un CD qui sortira au début de l'été.

Le groupe Patrimoine dont la réputation a largement dépassé l'espace régional était très fier d'enregistrer son CD ici à Feytiat avec son public. Ce jeudi 26 février, il y a eu le feu à l'espace Georges-Brassens sur la scène et dans la salle !

Swing Music, producteur du groupe, remercie vivement ce public chaleureux

et toutes les personnes qui ont souscrit à l'avance pour réserver leur CD ; ils sont nombreux ! Remerciements aussi à toute l'équipe de l'OMCL qui s'était mobilisée encore une fois pour œuvrer à la réussite de cette soirée.

D'autre part, Swing Music annonce à toutes les associations et tous les organisateurs de soirées ou matinées dansantes, que ces mêmes musiciens réunis au sein de l'orchestre Music Muset' animent avec Maestria, efficacité et bonne humeur bals et thés dansants.

Contact : Swing Music, 14, rue de Bourgogne, 87220 Feytiat. Tél./fax : 05 55 48 38 18. ■



Au mois de janvier dernier avait lieu à Feytiat, salle Croix-des-Rameaux, l'Assemblée Générale de la section de Feytiat regroupant les communes d'Eyjeaux, d'Aureil et de Boisseuil. C'est devant une nombreuse assistance qu'a eu lieu cette assemblée générale avec la présence de nombreuses personnalités.

Après un mot de bienvenue à l'assistance et la traditionnelle présentation des vœux, la présidente dressait un bilan moral très positif et riche en activité.

● En mars 2003, repas annuel de la section salle Georges-Brassens à Feytiat. Plus d'une centaine de convives avaient pris place devant un succulent repas préparé avec goût par M. Varachaud, traiteur à Saint-Mathieu et avec une ambiance qui dura tard dans la soirée.

● En juin 2003, visite de Salers et Puy-Mary avec les sections de Couzeix, Condat et Isle sous un soleil de plomb et une ambiance bon enfant. Deux cars furent nécessaires pour transporter nos adhérents, amis et sympathisants.

● En septembre, la section s'est rendue au Congrès National aux Sables d'Olonnes où la journée était placée sous le signe de la solidarité.

Le thème était « pas d'obstacle entre nous » car l'année 2003 était l'année du handicap.

Après un pique-nique géant sur la plage, nous avons participé à la chaîne de solidarité sur les remparts des Sables d'Olonnes. Belle journée.

● Le 19 octobre 2003, nous avons organisé à Feytiat notre loto annuel qui a connu un vif succès. Merci à la municipalité et plus particulièrement à Pascal ainsi qu'à tous nos donateurs et tous les participants de cette journée. Rendez-vous est pris pour le 6 novembre 2004.

PRÉVISIONS POUR 2004

● **20 juin 2004**, voyage en Dordogne.

● **9 octobre 2004**, soirée folklorique à Aureil avec les Espoirs d'Isle.

● **6 novembre 2004**, loto annuel salle Georges-Brassens à Feytiat.

Le bilan financier laisse apparaître une trésorerie saine et surtout une rigoureuse gestion de la part de notre trésorière Mme BARDAUD Marie-Christine.

Ensuite, ce fut l'élection du nouveau bureau dont voici la composition pour l'année 2004 :

– Présidente : Mme Darthout Christine, Feytiat.

– Vice-Président : M. Chatard Gaston, Aureil.

– Trésorière : Mme Bardaud M.-Christine, Boisseuil.

– Trésorière-Adjointe : Mme Chagnon Yvonne, Eyjeaux.

Membres du bureau :

Mme Laucournet Yvonne, Feytiat.

Mme Piquet Andrée, Eyjeaux.

Mme Bonnaud Marie-Thérèse, Boisseuil.

M. Faure Michel, Feytiat.

Mme Denis Josiane, Feytiat.

Mme Nouhaud Bernadette, Boisseuil.

Mme Simon Chantal, Boisseuil.

M. Roty André, Aureil.

M. Chauffier Louis, Feytiat.

– Commissaires aux comptes :
M. Strini, Mme Faure Jeannette,
Mme Cruveilhaer Martine.

LES COTISATIONS POUR 2004 :

- Carte simple : 47 euros
- Carte bienfaiteur : 75 euros
- Carte familiale : 75 euros.

Nous vous rappelons que nos permanences ont lieu le 2^e mercredi de chaque mois à la Maison de l'Enfance, rue Frédéric-Legrand à Feytiat (ex l'Ecurie d'Argent).

Pour l'année 2004, le règlement des cotisations peut être fait par courrier à l'adresse de Mme Bardaud, Le Vieux Boisseuil, 87220 Boisseuil, car ce n'est plus la section de Feytiat qui établira vos cartes mais la FNATH à Saint-Etienne qui dès réception de votre paiement vous enverra votre carte par courrier.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous appeler, soit Mme Darthout au 05 55 31 80 79 ou Mme Bardaud au 05 55 06 91 07.

Merci à nos adhérents pour leur soutien dû d'une part à leur adhésion et d'autre part à leur participation à nos diverses manifestations. ■



MAISON DE L'AMITIÉ



La Maison de l'Amitié créée en 1984 va bientôt fêter son 20^e anniversaire.

Son but est de proposer un lieu de vacances avec accueil simple et amical. Elle offre aussi la possibilité d'accéder à des activités de détente et de création (randonnées, aquarelles, peinture sur bois, yoga, etc.).

Elle reçoit chaque année environ 400 séjournants venant de toute la France (même de Belgique) et a accueilli plus de 7 000 personnes depuis son ouverture.

A partir de cette année, nous proposons à notre proche environnement (Feytiat, Panazol, Limoges), des mini-stages de 4 heures, ouverts à tous, sans hébergement, le samedi après-midi ou le dimanche matin.

3 thèmes au choix :

- Cuisine
- Peinture sur bois
- Création florale

Pour fêter ses 20 ans, la Maison de l'Amitié sera ouverte à tous de 16 heures à 19 heures le **mardi 18 mai 2004**.



Amis de Feytiat, venez nombreux visiter notre Maison.

Le Secours Populaire et le Conseil Municipal des Jeunes se sont mobilisés pour une petite école du Gard



Le Conseil Municipal des Jeunes de Feytiat, en partenariat avec l'école Ferdinand-Buisson et le Secours Populaire Français, a organisé une grande collecte de matériel scolaire en faveur des enfants de l'école élémentaire de Boucoiran. Boucoiran est une petite commune rurale d'environ 600 habitants dans le Gard, dont l'école élémentaire a été complètement dévastée à l'occasion des fortes inondations en 2003.

Cette mobilisation s'adressait à toute la population de Feytiat. Les jeunes élus et les bénévoles de l'antenne locale du Secours Populaire ont accueilli les généreux donateurs

feytiacois le samedi 6 mars dernier toute la journée au local du Secours Populaire, rue Frédéric-Legrand (Maison de la Famille et de la Petite Enfance). L'essentiel des besoins dont nécessitait – et

nécessite encore – l'école de Boucoiran concerne bien évidemment matériels pédagogiques et autres fournitures scolaires (stylos, crayons, papier, cahiers, classeurs, gommés)..., mais également du

nécessaire pour reconstituer la bibliothèque de l'école : des livres en bon état principalement pour réapprovisionner les rayons, des étagères, des bacs, des ballons, des trottinettes, des couchettes...

Soulignons que pour cette mobilisation, les jeunes élus du CMJ ont également associé étroitement l'école de Feytiat qui a contribué fortement à cette collecte fructueuse.



Remise de la collecte aux enfants de l'école de Boucoiran.

Pierre PENAUD. ■

Les Diablotins



CHAPI-CHAPO



LES DIABLOTINS

L'année 2004 a démarré sur les chapeaux de roue avec la décoration de la structure sur le thème de l'hiver.

A l'occasion de l'Epiphanie, une galette des Rois a été préparée, dégustée et les reines et les rois couronnés.

Un atelier de fabrication de papier a été mis en place un mercredi sur deux pour les plus grands.

Les plus jeunes ne se sont pas pour autant ennuyés puisqu'une sortie à la bibliothèque bébés a été organisée pour eux avec les enfants de Chapi-Chapo.

Les enfants ont pu également visiter la ménagerie du Cirque de passage à Feytiat.

Puis ils ont préparé leur carnaval en collaboration avec Chapi-Chapo sur le thème « du jardin au printemps » le 17 mars 2004.

Par la suite, les Diablotins prépareront Pâques avec les enfants de Chapi-Chapo et le Relais d'Assistants Maternelles le 14 avril 2004.

Marie-Eve V. ■

L'Assemblée Générale de l'Association « Les Diablotins » s'est déroulée le mercredi 18 février 2004 à la Salle Garguet. Après avoir fait un bref rappel sur le fonctionnement du multi-accueil, une présentation du bilan de l'année écoulée est évoquée :

- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Projet d'établissement

Suite à la démission du Conseil d'Administration, une nouvelle élection a eu lieu.

Présentation du Bureau de l'année 2004/2005 :

- ☞ Présidente : Madame Girault Stéphanie.
- ☞ Vice-Présidente : Madame Seignarbieux Géraldine.
- ☞ Secrétaire : Madame Lelong Fanny.

☞ Trésorière : Madame Bonnefont Laure.

Présentation du Conseil d'Administration pour l'année 2004/2005 :

- ☞ Représentants des Parents : Mmes Penot, Faye, Quiniou.
- ☞ Représentantes de la Mairie de Feytiat : Mmes Goudoud et Fernandez.
- ☞ Déléguée du Personnel : Mme Faurie Céline.
- ☞ Déléguée du Personnel suppléante : Mme Liot Christine.
- ☞ Membres d'honneur : Mme Doré, M. Margaine, M. Fourniaud.
- ☞ Membres invités : Mlle Couzzy Nadège (IDE Responsable) Mlle Pena Leslie (Responsable Adjointe), Mlle Villegas Marie-Eve (Responsable Adjointe), Mme Deschamps Stéphanie (Coordinatrice Petite Enfance), un membre du Bureau de Chapi-Chapo.

CHAPI-CHAPO

L'Assemblée Générale de l'Association « CHAPI-CHAPO » s'est déroulée le mardi 17 février 2004 à la Salle

Croix-des-Rameaux. Après avoir fait un bref rappel sur le fonctionnement du multi-accueil, une présentation du bilan de l'année écoulée est évoquée :

- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Projet d'établissement

Suite à la démission du Conseil d'Administration, une nouvelle élection a eu lieu.

Présentation du Bureau de l'année 2004/2005 :

- ☞ Présidente : Madame Girault Stéphanie.
- ☞ Vice-Présidente : Madame Dubois Joëlle.
- ☞ Secrétaire : Monsieur Marquet Jean-Christophe.
- ☞ Trésorier : Monsieur Buisset Lionel.

Présentation du Conseil d'Administration pour l'année 2004/2005 :

- ☞ Représentants des Parents : Mmes Lévy, Flacassier, Moudart, Marcoul-Soulié, MM. Bayonne, Duvernay.
- ☞ Représentant des Parents suppléant : M. Da Silva.



Atelier fabrication de papier.

- Représentantes de la Mairie de Feytiat : Mmes Goudoud et Fernandez.
- Représentants de la Mairie d'Eyjeaux : M. Picherit, Mme Lalet.
- Déléguée du Personnel : Mlle Seguy Gaëlle.
- Déléguée du Personnel suppléante : Mme Coat Chantal.
- Membres d'honneur : Mmes Doré, Delaurent, M. Fourniaud.
- Membres invités : Mlle Crouzy Nadège (IDE Responsable), Mlle PenaLeslie (Responsable adjointe), M. Laurent Franck (Responsable adjoint), Mme Deschamps Stéphanie (Coordinatrice Petite Enfance), un membre du Bureau des Diablotins. ■



Dégustation des crêpes.

Afin d'assurer une continuité dans l'accueil des enfants qui vont rentrer à l'école et de leur permettre de découvrir leur futur environnement, les multi-accueils parentaux **les Diablotins** et **Chapi-Chapo** organisent chaque année une visite de l'école maternelle de Feytiat.

Cette année, la visite aura lieu le **vendredi 4 juin 2004 à 9 h 45**.

Cette visite est ouverte à tous les enfants concernés par la rentrée 2004-2005 et leurs parents, s'ils le souhaitent. Pour y participer, vous pourrez vous inscrire auprès des multi-accueils.

Pour tout renseignement :

- **Chapi-Chapo** : 05 55 06 02 34.
- **Les Diablotins** : 05 55 48 30 91



Vous souhaitez apporter
une nouvelle jeunesse
à vos vieux films (vacances, mariages...)



CLIN D'ŒIL

est à votre service pour tous transferts et duplication
(Super 8, 8, HI 8, SVHS, etc., sur VHS ou DVD)

Notre rapport qualité-prix est là pour vous satisfaire

☎ **06 09 70 14 40**

CLIMATECH

CLIMATISATION • ETUDE • INSTALLATION • S.A.V.

Climatisation - Chauffage - Froid - Ventilation
Etude - Installation - S.A.V.

Avenue Winston-Churchill
87221 Feytiat - BP 104 cedex
Télécopie : 05 55 48 35 54

05 55 00 25 77



BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE FEYTIAT 87

N° 46 - Avril 2004

Directeur de publication : **Jean-Paul DENANOT** • Rédacteur en chef : **Bernard FOURNIAUD** • Comité de rédaction : **Jean-Yves BOURNAZEAUD** - **Serge BOUTY** - **Patricia LATHIÈRE** - **Pierre LEPETIT** - **Germain MADIA** - **Jean-Jacques MORLAY** - **Michel PASSE** - **André PERIGORD** - **Gilbert ROUSSEAU**
• Photos : Services de la Ville. www.feytiat.fr

Imprimerie TOURON & FILS -- Feytiat

4^e Festival International du Pastel FEYTIAT (87)



Paysage

Sergueï Oussik – Maître Pastelliste

La ville de Feytiat et la Société des Pastellistes de France ont créé le Festival International du Pastel et des stages qui allient professionnalisme et plaisirs du loisir (plus de 500 stagiaires en 2001-2002-2003).

Le Festival International du Pastel est devenu un rendez-vous privilégié pour les amateurs d'art en quête de belles émotions et de plaisirs raffinés. L'un des plus beaux salons européens où les pastellistes professionnels français et étrangers rivalisent de talent. Les beautés et les diversités de l'art du pastel s'y découvrent à travers plus de 300 œuvres. Le festival de la Ville de Feytiat accueille chaque année plusieurs milliers de visiteurs en juillet et août (plus de 35 000 en 2001, 2002 et 2003). Cette année, le rendez-vous est donné du 3 juillet au 29 août 2004 :

Espace Georges Brassens – Place de Leun – Feytiat
Entrée libre – tous les jours de 14 h à 19 h
Nocturne le vendredi jusqu'à 21 h 30
Week-end et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Ce 4^e rendez-vous dédié à l'Art du Pastel (sec) aura comme invité d'honneur le russe Sergueï Oussik, Maître Pastelliste de la Société des Pastellistes de Saint-Petersbourg. Vous pourrez découvrir la diversité des œuvres et techniques des pastellistes (russes, anglais, italiens, canadiens, français, etc.).

En parallèle à ce Festival, des stages de pastel sont organisés sous l'égide de la Société des Pastellistes de France.

Dates des stages :

5 au 8 juillet ; 20 au 23 juillet ; 3 au 6 août ; 17 au 20 août ; 7 au 10 septembre.

Pour tout renseignement, contactez : Mairie de Feytiat Service Culturel au 05 55 48 43 18
festivaldupastel@feytiat.fr www.feytiat.fr